

22 novembre 2021



**CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
pour le territoire de la communauté de
communes de Brocéliande

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ENTRE

BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

Représentée par le Président, Monsieur Bernard ETHORÉ autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 08 novembre 2021,

Ci-après désigné par **BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ**,

D'une part,

ET

L'ÉTAT

Représenté par M. Ludovic GUILLAUME, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes

Ci-après désigné par « l'État » ;

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Représentée par M. Jean-Luc CHENUT,

Ci-après désigné par « Le département » ;

LA BANQUE DES TERRITOIRES ,

Représentée par Elodie FREFIELD, Directrice territoriale de la banque des territoires

Ci-après désignée par « La banque des territoires » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

TABLE DES MATIERES

Article 1 - Objet du contrat	3
1.1.Présentation du territoire	3
1.2.Synthèse de l'état des lieux	5
Article 2 – Ambition du territoire Brocéliande	6
2.1. Les enjeux du territoire BROCELIANDE	7
2.2. L'ambition portée par le territoire BROCELIANDE	7
Article 3 – Les orientations stratégiques	8
3.1. Un territoire préservé et en transition	8
3.2. Un territoire rural, attractif et solidaire	9
3.3. Un tissu économique dynamique et responsable	9
Article 4 – Le plan d'actions	11
4.1. Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat	11
4.2. Validation des actions	13
4.3. Projets et actions en maturation	14
4.4. Les actions de coopération interterritoriale	14
Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie	18
Article 6 - Engagements des partenaires	19
6.1. Dispositions générales concernant les financements	19
6.2. Le territoire signataire	20
6.3. L'État, les établissements et opérateurs publics	21
6.4. Engagements du Département	21
6.5. Engagements des opérateurs publics	23
6.6. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques	23
6.7. Maquette financière	24
Article 7 – Gouvernance du CRTE	24
7.1. Le comité de pilotage	25
7.2. Le comité technique	25
7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets	27
Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE	26
Article 9 - Résultats attendus du CRTE	26
Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE	27
Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE	27
Article 12 - Résiliation du CRTE	27
Article 13 – Traitement des litiges	27
Annexes	

PRÉAMBULE

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BROCELIANDE autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le CRTE est un document évolutif qui permettra, au cours des années, d'intégrer de nouveaux porteurs de projets.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

1.1. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

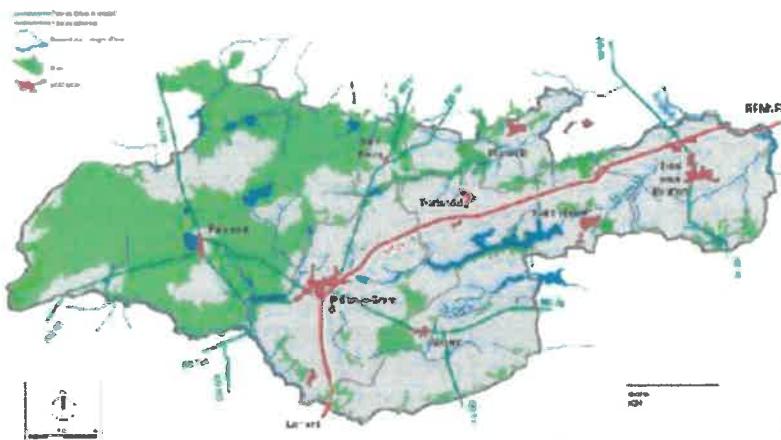
Le territoire de BROcéliande COMMUNAUTÉ et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

La Communauté de Communes a été créée en 1993. Elle est composée de huit communes comprenant 18 926 habitants (Insee 2018), sur une superficie de 296,9 km², avec une densité de 63,74 habitants au km². Son périmètre n'a pas évolué depuis sa création.

L'identité de ce territoire est très marquée avec de nombreux sites légendaires, un massif forestier « la forêt de Brocéliande » de notoriété internationale et des bois complémentaires couvrant les coteaux des vallées du Serein et de la Chèze. Il est parcouru par un réseau hydrographique très riche organisé autour de quatre rivières principales et s'accompagne d'un réseau très dense de

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

zones humides. Il possède le barrage de la Chèze à Saint-Thurial, réserve d'eau potable de 14 millions de m³ pour les bretilliens. A ce titre, on peut considérer que ce territoire est un véritable réservoir de biodiversité présentant un enjeu majeur pour demain.



Dans un contexte de forte attraction de Rennes Métropole et de proximité géographique avec le département du Morbihan et de ses zones de revitalisation rurale, l'EPCI doit composer et tenir compte de la particularité d'être un territoire multi-polarisé qui se structure et s'étire le long de l'axe routier rapide RN24 reliant Rennes à Lorient, sans desserte ferroviaire et très largement dépendant de l'automobile pour les déplacements au quotidien.

La complémentarité Est-Ouest s'exprime par la présence de deux pôles structurants (Bréal-sous-Montfort et Plélan-le-Grand) identifiés au SCoT du Pays de Brocéliande et la présence de trois bassins de vie : deux en dehors du territoire (Montfort-sur-Meu et Mordelles) et l'autre autour de Plélan-le-Grand.

Sa dynamique de développement est d'autant plus marquée que l'on se rapproche de la Métropole Rennaise mais le territoire présente les caractéristiques de la ruralité. Aussi, la Communauté a pour ambition de garantir un développement et des actions respectueux d'une équité territoriale entre les huit communes. La Communauté a fait le choix stratégique de mener de concert deux objectifs : accompagner les ambitions à l'est du territoire tout en garantissant un développement à l'ouest.

Si sa taille d'EPCI peut s'avérer limitante dans le développement de projets d'envergure, elle est néanmoins une force dans la cohésion de développement et pour mener un certain nombre de projets intégrant des enjeux et des objectifs de transition écologique. Ainsi, l'EPCI a su s'engager ces dernières années dans de nombreux projets structurants pour le territoire de Brocéliande et les perspectives posées par le nouveau Projet de Territoire 2021-2027 sont ambitieuses

Dans la cadre de cette élaboration et sur la base d'une concertation citoyenne adaptée à la crise sanitaire (questionnaires numériques, atelier participatif numérique, enquêtes de terrain, interview de personnes ressources), la perception croisée des élus, des habitants et des acteurs locaux, met en avant un territoire attractif et durable pour 2027 :

- Caractérisé par une identité forte et une taille humaine
- Autonome et doté de commerces indépendants et de proximité
- Doté d'un cadre de vie agréable et les espaces naturels et les espèces préservés
- Engagé sur la transition écologique : gestion de l'eau, gestion des déchets, préservation et valorisation de la biodiversité, zéro phyto et diminution des pesticides, consommation responsable et alimentation durable

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Accueillant et solidaire, avec des lieux d'habitation inclusifs et des services de qualité adaptés à la population
- En mutation sur les domaines de la mobilité, du numérique et de la consommation énergétique
- Dynamique et innovant au niveau économique, avec de l'emploi local, des services aux entreprises, l'économie sociale et solidaire et un tourisme raisonné
- Animé et convivial, grâce aux associations et aux événements culturels et sportifs qui encouragent le «vivre ensemble»
- Démocratique et à l'écoute de ses acteurs, en développant la concertation, l'information et l'éducation

C'est à ce titre qu'intervient le présent contrat de Relance qui lie l'État et Brocéliande Communauté ainsi que ses partenaires.

La synthèse du diagnostic territorial menée dans le cadre de l'élaboration du futur Projet de territoire confirme les éléments de constats ci-dessus exposés et la nécessité de conduire une démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés.

1.2. SYNTHESE DE L'ETAT DES LIEUX

Extrait diagnostic territorial - juin 2021



Le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire cette démarche et traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

ARTICLE 2 – AMBITION DU TERRITOIRE DE BROcéliande COMMUNAUTÉ

« Impulser une dynamique de transition du territoire, en développant des projets innovants et responsables avec et pour ses acteurs, pour contribuer à l'épanouissement de tous, en limitant les impacts environnementaux ».

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En cohérence avec cette raison d'être portée par les élus communautaires pour le mandat 2020-2026, un diagnostic territorial a été établi à partir d'une analyse structurée qui vient compléter le projet d'aménagement et de développement durable, élaboré dans une démarche de concertation citoyenne et inscrit dans le cadre du plan local d'urbanisme intercommunal, arrêté par le conseil communautaire en février 2020.

Les enjeux stratégiques ont été définis en référence aux 17 objectifs de développement durable de l'ONU :

- pour donner une vision structurante à horizon 2030
- pour renforcer l'attractivité du territoire
- pour donner un référentiel précis qui couvre les enjeux d'un territoire de manière transversale
- pour s'aligner avec les axes du contrat de relance et transition écologique, pour les dispositifs de contractualisation

Extrait Projet de Territoire 2021-2027 - diagnostic territorial – Mai 2021

Les enjeux prioritaires pour 2027

Analyse selon les objectifs de développement durable

Sélection des habitants de 4 sujets prioritaires :

Fort (40% et plus) :



Modéré (Entre 15% et 40%) :



Faible (Moins de 15%) :



Comparaison avec la priorisation des élus lors de l'atelier « Enjeux » sur le niveau d'attente des parties prenantes :



Modéré :



Faible :



Les élus communautaires, suite à plusieurs réunions de travail et sur la base des retours des habitants, ont validé 7 sujets prioritaires sur lesquels Brocéliande Communauté doit apporter des solutions et des réponses avec ses parties prenantes.

Les enjeux sont liés à la fois à des facteurs macro-économiques et sociétaux mais également aux attentes des acteurs du territoire à savoir :

- Environnement et cadre de vie
- Mobilité sur le territoire
- Politique de logement
- Dynamisme économique
- Sports, loisirs et culture
- Santé et bien-être
- Solidarité et cohésion

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

A ce stade, il apparaît nécessaire de poursuivre le travail de précision des politiques publiques à conduire dans ces domaines et le CRTE sera complété au fur à et mesure de l'avancée des travaux, pour autant des démarches sont déjà engagées à plusieurs titres et notamment sur certains enjeux précités à savoir :

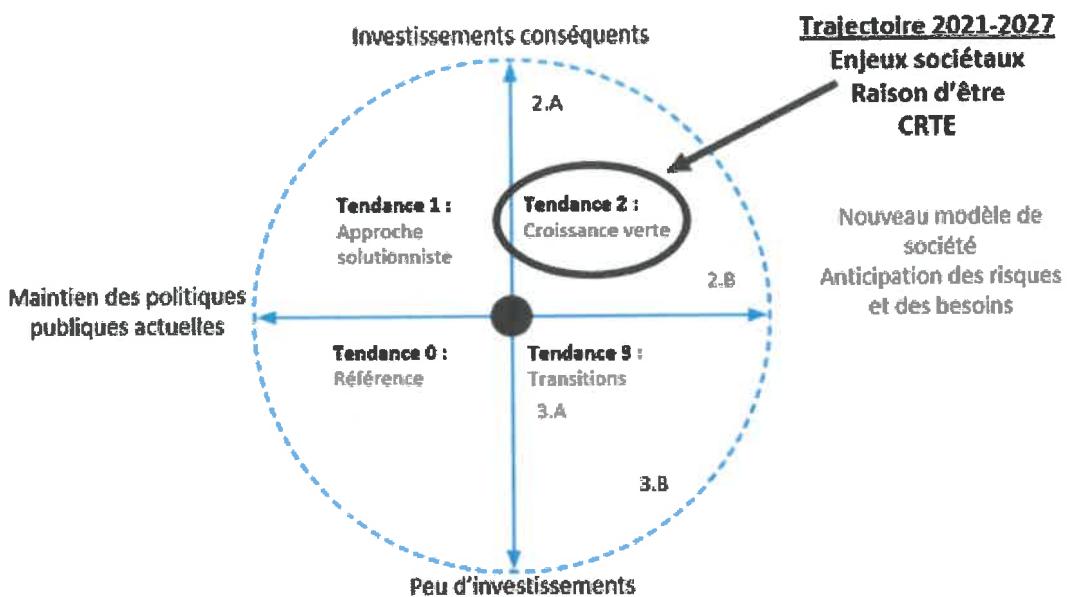
- Le PLUi qui a pour vocation de préserver les ressources naturelles (trame verte et bleue), d'anticiper la dynamique démographique garantissant une artificialisation des sols limitée et des solutions de mobilité variée et de mettre en place une stratégie économique dynamique prenant en compte le nécessaire équilibre avec les commerces de centre-bourgs
- La stratégie et le programme d'action du Plan Climat Air Énergie Territorial en cours d'élaboration et pour lequel la Communauté de communes s'est engagée de manière volontaire en partenariat avec les deux EPCI de Montfort Communauté et de Saint-Méen-Montauban.

La démarche volontaire d'élaboration d'un PCAET permettra d'intégrer les enjeux de consommation énergétiques et de gaz à effet de serre pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, anticiper la nécessaire adaptation du territoire aux changements à venir et tendre à la résilience.

- La récente prise de compétence mobilité intègre le projet de liaisons cyclables inter-bourgs et vise à déployer une véritable stratégie de mobilité rurale adapté aux besoins des habitants.
- La mobilisation sur les sujets de l'alimentation et de la biodiversité engagée depuis 2017 à travers le programme d'actions développement durable est actuellement en réflexion pour aboutir à des programmes pluriannuels et collaboratifs avec une ambition toujours plus forte (Agir pour la Biodiversité en Brocéliande par exemple).
- La mise en place d'une Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) à travers le programme Petites Villes de Demain, pour les communes de Bréal-sous-Montfort et Plélan-le-Grand qui vise à travailler les sujets liés au renouvellement urbain et à la rénovation énergétique, à la dynamique commerciale et à la mobilité.
- Le pôle Entrepreneurial, véritable tiers-lieu économique, né de longues réflexions et d'une concertation dense réunira un ensemble de services à destination des entreprises et des salariés. Ce totem urbain accueillera en son sein un immobilier d'entreprises innovant, un espace partenaires de l'accompagnement d'entreprise, un espace de coworking et un espace d'exposition artistique. Il a vocation à faire émerger un véritable service à destination des entrepreneurs et des salariés pour limiter les déplacements vers la métropole, et pour réanimer les services sur le territoire. L'ambition environnementale et l'innovation dans les services doivent permettre une attraction forte des projets. C'est donc en qualité de territoire économique et attractif à part entière que Brocéliande veut s'affirmer.

Sur la base de ces enjeux, il a été déterminé un niveau d'ambition en cohérence avec la raison d'être du territoire, les enjeux sociétaux et les objectifs fixés dans le cadre du CRTE permettant de réfléchir à la façon de faire et avoir des axes de travail personnalisés au territoire et son projet politique.

La trajectoire de transitions, « pour un territoire autonome » a été majoritairement retenue et place ainsi le territoire de Brocéliande dans une dynamique de priorisation des besoins essentiels, d'économies des ressources et de changements durables des habitudes.



ARTICLE 3 – LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le présent contrat fixe les trois orientations stratégiques, à niveau équivalent de priorisation et sans hiérarchisation des différents axes, s'appuyant sur le projet de territoire en cours d'élaboration :

3.1. UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ ET EN TRANSITION

Afin de pallier à l'absence de gare ferroviaire sur le territoire et dans un contexte péri-urbain où les transports en commun ne constituent pas le moyen privilégié de déplacement, il semble nécessaire de réfléchir au déploiement de solutions de mobilités alternatives à toutes les échelles (consommation, loisirs, travail, services) dans le cadre d'une approche stratégique croisant offres de services, renforcement d'infrastructures et modèles d'aménagement.

Par ailleurs, il importe d'améliorer le bilan énergétique du territoire en agissant à la fois sur les performances en la matière des bâtiments publics et privés et par la structuration et l'organisation du déploiement des filières ENR sur le territoire.

Enfin, il conviendra de poursuivre les actions en matière de préservation et de reconquête de la qualité des milieux naturels, agricoles et forestiers. Pour cela, la Collectivité pourra s'appuyer sur les compétences des acteurs de l'eau et sur la démarche « Agir pour la Biodiversité en Brocéliande », socle de la politique communautaire.

- Le CRTE présente l'engagement commun de tous les partenaires signataires en faveur du développement des projets de mobilités (transports en commun, douce/actives – intermodalités – démobilité).
- L'Etat et Brocéliande Communauté s'engagent également sur la rénovation énergétique des bâtiments, à travers la mise en place d'un service public de performance énergétique de l'habitat (SPPEH) et le renouvellement d'une OPAH, voire OPAH-RU pour poursuivre et approfondir la dynamique engagée sur le territoire depuis 2016. Concernant les constructions neuves, le PLUi impose des règles de construction permettant d'anticiper et de limiter la consommation énergétique des bâtiments.

- La mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial, dont l'approbation est attendue pour le premier semestre 2022, permettra de déployer des actions en faveur de la production d'énergies renouvelables, de l'économie circulaire et de la réduction des déchets mais également d'appuyer le programme communautaire de préservation de la biodiversité, notamment les actions favorisant la séquestration du carbone, l'adaptation au changement climatique, la protection des ressources et des paysages et accompagnant l'ambition régionale de sobriété foncière.
- Dans la dynamique de reconquête de la qualité des masses d'eau engagée à l'échelle de l'EPTB Vilaine sur le secteur Amont Vilaine (Unité Ouest), le territoire s'engage dans une démarche concertée de protection des captages d'eau potable en s'intégrant dans la gouvernance des différents acteurs de la ressource en eau. En parallèle des actions conduites avec le milieu agricole (Biodiversité, Alimentation et Terre de Sources), il s'engage à œuvrer à l'adaptation et à la mise aux normes des dispositifs d'assainissement eaux usées, collectifs et individuels.

3.2. UN TERRITOIRE RURAL, ATTRACTIF ET SOLIDAIRE

Le territoire sera acteur du renforcement de la qualité du cadre de vie à travers l'amélioration des logements, la reconquête des centres villes et le confortement des deux pôles de centralité assurant l'équilibre territorial tel que défini au SCoT du Pays de Brocéliande.

En outre, il conviendra de favoriser l'accès à la culture, aux équipements et aux services dans le souci de la cohésion sociale et afin de répondre aux besoins des populations spécifiques et aux enjeux de transitions démographiques (vieillissement de la population, périurbanisation...) dans le respect des objectifs de transitions écologiques (déplacements, impact environnemental, conception responsable, fonctionnement durable...).

D'autre part, la mise en valeur de la dimension agricole et rurale du territoire passe par la valorisation des filières agricoles locales autour d'une alimentation saine, durable et de proximité.

- Brocéliande Communauté priorise l'amélioration du parc immobilier bâti ainsi que la réhabilitation et la résorption de l'habitat précaire.
- Les signataires s'engagent à garantir à chacun un meilleur accès aux services et aux droits. Il s'agira également de répondre aux besoins des populations spécifiques par le développement de solutions d'habitat inclusif, notamment pour l'accueil des gens du voyage, des personnes en situation de handicap, etc..., de limiter les effets de la fracture numérique et de favoriser la démobilité.
- Pour répondre aux besoins de logements de la population, le territoire assurera l'adaptation des projets d'habitat favorisant un parcours résidentiel équilibré.
- Les signataires veilleront à ce que les acteurs de la santé poursuivent l'exercice d'une coordination efficace du parcours de santé adapté aux réalités du territoire et d'accompagnement du vieillissement de la population.
- Le territoire se caractérisant par une grande richesse du tissu associatif et reconnu pour ses grandes manifestations, marqueurs de son identité, sera attentif à renforcer l'accès à tous au sport et à la culture et à compléter l'offre.

3.3. UN TISSU ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE ET RESPONSABLE

Le territoire entend renforcer et pérenniser la dynamique économique en déployant une offre de services et d'équipements (fablab, espaces de coworking, hôtels/pépinières d'entreprises, zones d'activités économiques...), en recherchant des impacts environnementaux limités (innovation dans les formes urbaines économiques et dans les formats de l'immobilier d'entreprise,

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

compacté, densité et qualité urbaine et environnementale des ZAE, requalification des friches, réinsertion des activités en tissu urbain...).

Il s'agira également d'accompagner les transitions et la structuration des filières d'avenir autour des nouveaux modèles de production et de consommation (alimentation, tourisme, économie courte/circulaire...).

- La dynamique économique communautaire vise en particulier à décliner les objectifs du PLUi visant à renforcer le dynamisme et le développement des centres villes.
- La Stratégie de développement économique mutualisée à l'échelle des trois EPCI du pays de Brocéliande vise à répondre à trois objectifs principaux : promouvoir le territoire, l'animer et permettre aux entreprises de trouver tout l'accompagnement dont elles peuvent avoir besoin.
- Un des objectifs prioritaires sera de permettre l'émergence d'un véritable parcours résidentiel des entreprises associé à une offre numérique particulièrement nécessaire compte tenu du contexte rural du territoire. Ainsi, entre accompagnement des porteurs de projet privés et portage de projet en propre, l'enjeu est de proposer une offre dense adaptée aux besoins de chaque entreprise. Les signataires s'engagent ainsi à favoriser l'implantation d'entreprises responsables et génératrices d'emploi (ESS, économie circulaire, agriculture) dans une logique d'économie foncière.
- Poursuivre le développement d'un tourisme durable et responsable prenant en compte les impacts environnementaux, sociaux et économiques sur le territoire, tout en répondant aux besoins et demandes des visiteurs et touristes et en veillant à l'équilibre territorial entre l'attractivité touristique de Paimpont et les différentes identités communales de l'ensemble du territoire communautaire
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi vise à préserver les espaces agricoles et sylvicoles, dans une logique de sobriété foncière, en cohérence avec l'identification et la restauration de la trame verte et bleue à l'échelle communautaire. Cette volonté politique se traduira notamment par un accompagnement des exploitants agricoles et forestiers dans leurs installations, transitions et dans la transmission.
- Fort du label Territoire Economie en Ressource le SMICOTOM et les trois EPCI de Brocéliande ont l'ambition d'accompagner les entreprises dans leur transition avec un intérêt particulier pour les sujets ayant trait à l'économie circulaire. Conjointement à cette thématique, un cycle d'accompagnement sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale des Entreprises fera l'objet d'une attention particulière.

Le contrat de relance et de transition écologique signé entre l'État et Brocéliande Communauté constitue une première étape : ces axes de coopération seront développés et actualisés au fil de l'eau pour favoriser l'émergence des projets répondant aux enjeux du territoire communautaire.

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 1. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ARTICLE 4 – LE PLAN D'ACTIONS

Le plan d'actions est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux. Il n'a pas vocation à présenter l'exhaustivité des actions conduites sur le territoire de Brocéliande, mais plutôt celles ayant une vocation structurante.

4.1. INTÉGRATION DES CONTRACTUALISATIONS ET PROGRAMMES DE L'ÉTAT

La Communauté dispose déjà de nombreux partenariats susceptibles d'élargir et d'enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE.

Sont notamment recensées au titre des contractualisations existantes par les signataires :

Les contrats transversaux de l'Etat :

- Le programme Petites Villes de demain engagé sur les communes de Bréal-sous-Montfort et Plélan-le-Grand pour la durée 2021-2026
- Contrat de ruralité 2018-2020
- L'OPAH 2016-2020
- La Charte de dématérialisation de l'urbanisme
- Le Programme Alimentaire Territorial (en cours)
- Contrat Territoires Lecture (DRAC)
- La convention territoriale globale signée avec la CAF
- La convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service unique pour l'établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) avec la CAF 35 et avec la MSA
- La convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service relative au Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) avec la CAF 35
- La convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service relative au Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) avec la CAF 35
- Le contrat local de santé signé avec l'Agence régionale de santé via le Pays de Brocéliande. Pour améliorer la santé des populations, il est essentiel d'agir sur l'ensemble des déterminants de santé, au premier rang desquels l'environnement matériel et naturel de celles-ci. Les collectivités territoriales ont la capacité d'agir, au plus près de leurs administrés et en lien avec l'ensemble des acteurs de leur territoire, sur les conditions de vie quotidiennes, notamment via leurs politiques environnementales, d'urbanisme, de logement, de transport ou encore scolaires. Sur ces enjeux de santé environnementale, comme plus largement sur l'accès aux soins et à la prévention ainsi que sur les prises en charge, le contrat local de santé constitue l'outil privilégié de l'action territoriale de l'ARS Bretagne. Élaboré par le Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande, le CLS signé le 11 juillet 2017 arrive à son terme le 11 juillet 2022 et est en cours d'évaluation.

Les contrats signés avec le Conseil régional de Bretagne

- Mobilités
- SRDEII
- Pass commerce et artisanat
- Contrat de partenariat (via le Pays de Brocéliande)
- Fonds Covid – Economie

Les partenariats signés avec les organismes régionaux

- Le programme « Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne » engagé sur la commune de Plélan-le-Grand,

- Bretagne Très Haut Débit pour le déploiement de la fibre optique
- Mégalis (accès au bouquet de service dans le cadre de la dématérialisation et pour l'instruction des autorisations d'urbanisme)
- Etablissement Public Foncier
- Observatoire de l'Environnement en Bretagne
- BRUDED

Les contrats signés avec le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

- Contrat départemental de territoire 2017-2021,
- Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) d'Ille et-Vilaine
- Convention d'intervention des architectes conseils départementaux
- Convention de partenariat avec la médiathèque départementale

Autres

- Le protocole organisant le transfert de la compétence Prévention des Inondations établi entre les 3 communautés de Brocéliande, Montfort communauté, Saint-Méen-Montauban et l'EPTB Vilaine
- Territoire économe en ressources, en partenariat avec le SMICTOM Centre Ouest
- Le prêt croissance pour les entreprises locales avec Initiative Brocéliande
- Les contrats signés dans le cadre de la programmation des fonds européens (via le Pays de Brocéliande)
- Conventions avec la station biologique université de Rennes 1 et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement sur les sujets touchant à la biodiversité et à la médiation scientifique
- Contrat de partenariat métropolitain, à l'échelle de l'aire urbaine élargie (pas de support contractuel)
- Partenariat avec le pôle ESS de Brocéliande en appui à la vie associative locale
- Convention avec le GIP AGV35 pour l'accueil des gens du voyage

Le territoire est engagé en parallèle dans plusieurs labellisations : 0 phyto (les 8 communes et la communauté de communes), « Village étape » à Plélan-le-Grand, « Villes et villages fleuris » à Bréal-sous-Montfort, « Commune du Patrimoine rural de Bretagne » pour Paimpont.

Compte-tenu de la multitude de partenariats et considérant que les gouvernances adoptées, en l'état, sont adaptées à la réalité du territoire, cette intégration n'entraîne pas la mutualisation de la gouvernance. Les signataires s'accordent sur l'organisation de points d'échanges réguliers pour partager l'avancement des projets.

La mise en place du programme France Services :

En avril 2019, le Président de la République a annoncé la mise en place du réseau France Services pour réaffirmer la présence de l'État sur l'ensemble du territoire.

Ce nouveau modèle de service public vise :

- à ce que chaque usager puisse, quel que soit l'endroit où il habite, accéder à un espace France Services à moins de 30 minutes de son domicile, soit un objectif, sur l'ensemble du territoire, d'une structure France Services par canton d'ici fin 2022,
- à offrir un service public de qualité, garanti par des agents d'accueil qui sont à l'écoute des usagers et ont été formés aux différentes démarches administratives,

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- à renforcer le lien humain au sein du service public pour le rendre complémentaire avec le développement des services en ligne et du numérique.

L'emploi

Le 22 mars 2021, un accord de partenariat a été signé entre l'Association des Communautés de France (ADCF) et le Gouvernement identifiant des priorités de relance et des défis territoriaux à relever pour réussir la nouvelle contractualisation des CRTE.

Dans le prolongement de cet accord, un second est intervenu en mai 2021, dans le cadre du plan « #1jeune, 1 solution », institué en juillet 2020 par le Gouvernement.

Cet accord se place dans une logique opérationnelle immédiate et vise à encourager les intercommunalités à valoriser leur mobilisation en faveur de l'emploi, notamment des jeunes, en formalisant leurs engagements dans le cadre des CRTE.

Brocéliande Communauté s'engage à :

- Promouvoir auprès des réseaux d'entreprises (les citer, si possible), les solutions du plan jeunes.
- Contribuer en lien avec Pôle emploi et le tissu associatif, au repérage des jeunes publics les plus éloignés relevant de WE KER. L'obligation de formation pour les 16/18 ans est un programme de 4 mois du plan de relance pour la jeunesse, qui complète les dispositifs existants pour lutter contre le décrochage scolaire. L'AFPA à Rennes assure cet accompagnement ; WE KER assure les prescriptions. A ce sujet, la collaboration entre le Département et WE KER reste à mettre en place, notamment pour les jeunes repérés qui ne souhaiteraient pas s'inscrire dans un parcours d'accompagnement et/ou de formation.
- Favoriser le développement des capacités d'accueil de WE KER dans le cadre de la forte progression de la Garantie Jeunes, notamment en matière de mise à disposition de locaux. Pour le territoire de Brocéliande (comme pour le bassin d'emploi), les jeunes devraient pouvoir intégrer une Garantie Jeunes « socle » (organisation actuelle avec un collectif de 4 semaines au démarrage) ou une Garantie Jeunes « adaptée » qui permettrait de toucher davantage de jeunes peut-être plus proches du marché de l'emploi et plus autonomes. Cette Garantie Jeunes–Plan de relance sera organisée différemment (plusieurs ateliers seront à suivre tout au long de l'accompagnement, et non plus uniquement en démarrage du dispositif) et permettra d'intégrer au fil de l'eau des jeunes tout au long de l'année.
- Recruter des jeunes en son sein, notamment grâce aux contrats aidés (PEC : parcours emploi compétences) dont l'utilisation est simple, avec une prise en charge de l'État améliorée. Un objectif de 328 PEC à signer d'ici fin 2021 a été donné à WE KER pour l'ensemble du Bassin d'emploi.

4.2. VALIDATION DES ACTIONS

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 2.

Les projets listés pourront évoluer en fiches actions selon la nature de leur état d'avancement.

L'annexe 2 est évolutive et sera revue annuellement : pour mettre à jour les fiches actions ; ajouter ou supprimer des actions selon les actualités et l'évolution de la méthodologie du CRTE. De nouvelles actions et de nouveaux projets pourront donc intégrer le CRTE au fil du temps.

Pour finaliser le CRTE, après un recensement exhaustif des actions portées par les communes et Brocéliande Communauté. Les projets affichés apparaissent structurants pour le territoire.

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Néanmoins, d'autres projets, nombreux, vont concourir au développement du territoire, à diverses échelles au cours des années à venir et pourront intégrer le CRTE dès lors qu'ils répondront aux objectifs du CRTE.

4.3. PROJETS ET ACTIONS EN MATURATION

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat.

Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

4.4. LES ACTIONS DE COOPÉRATION INTERTERRITORIALE

La recherche d'une plus grande coopération est au cœur de l'action interterritoriale de l'EPCI et de ses communes membres. Celle-ci se traduit par plusieurs orientations et démarches de travail larges qui pourront trouver déclinaison dans des fiches-actions ou des fiches-projets communes aux CRTE concernés.

4.4.1. A L'ÉCHELLE DES TROIS EPCI DU PAYS DE BROcéLIANDE

Développement d'une stratégie liée à l'économie et l'emploi

Au regard des enjeux croisés des territoires communautaires, les trois EPCI – Brocéliande, Montfort Communauté et Saint-Méen-Montauban - ont fait le choix d'un rapprochement stratégique pour renforcer leur notoriété et leur rôle de chef de file territorial face aux différents acteurs de l'économie et de l'emploi. L'objectif est d'oeuvrer, dans un intérêt commun, en faveur du développement et du renforcement de l'attractivité de leur territoire.

Cette démarche fait suite à l'élaboration d'un diagnostic partagé, la définition d'enjeux et d'ambitions communs et à l'émergence d'une gouvernance partagée :

- Un COPIL (Comité de Pilotage) qui réunit, les trois présidents, les trois Vice-Présidents, les DGS, les responsables économiques de chaque EPCI.
- Un COR (Comité restreint) qui réunit, les trois Vice-président.e.s et les trois responsables économiques des EPCI.
- Trois groupes de travail thématiques autour des grands axes de cette stratégie :
 - Animer
 - Accompagner
 - Promouvoir

Les trois EPCI s'engagent à mener trois actions fortes pour les années à venir :

- Etude de marketing territorial partagée
- Accompagnement pour l'émergence de schémas de Zones
- Accompagnement des entreprises sur la thématique de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, avec l'embauche d'un.e chargé.e de mission spécialisé.e dans l'économie circulaire. En outre, mise en place d'information, formation et accompagnement des entreprises du bâtiment pour initier leur transition.

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Prévention des inondations et gestion des milieux aquatiques

La mission inondation faisait partie des missions fondatrices de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine avec la construction puis la gestion du barrage estuaire d'Arzal-Camoëil. Au fil du temps, il a été recherché une cohérence territoriale dans la gestion des inondations au travers des différents dispositifs que sont le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) et le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI). Ces dispositifs sont :

- définis sur un même territoire : le bassin versant de la Vilaine
- pilotés par une seule instance : la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine
- portés par un seul établissement : l'EPTB Vilaine

Les Collectivités Territoriales du bassin versant de la Vilaine se sont accordées sur les nouveaux statuts de l'EPTB, confortant cet établissement dans son rôle central pour la prévention des inondations.

Dans un souci de cohérence à l'échelle du bassin versant du Meu, les trois intercommunalités de Montfort sur Meu, Saint Méen/Montauban et Brocéliande ont confié la compétence « Prévention des inondations » à l'EPTB Vilaine prenant en compte les exigences réglementaires renforcées en matière de gestion des ouvrages de protection contre les inondations (décret du 12 mai 2015 relatif aux ouvrages de protection contre les inondations) et signé un protocole unique d'engagement quadripartite.

Une étude d'optimisation hydraulique et d'analyse coûts/bénéfices est en cours pour disposer de tous les éléments d'aide à la décision leur permettant de statuer définitivement sur la pertinence d'un programme de ralentissement de crues sur le bassin versant du Meu, en concertation étroite avec les élus des communes concernées, la profession agricole et les associations locales, qui donnera lieu à un programme d'actions comportant des mesures adaptées pour assurer la mise hors d'eau d'un certain nombre d'habitations des trois territoires concernés.

Par ailleurs, les EPCI ont délégué la compétence gestion des milieux aquatiques à l'EPTB Vilaine, qui, dans un contexte de fusion avec les structures gestionnaires des bassins versants et acteurs de l'eau, appelle à une réflexion sur la gouvernance locale à mettre en place sur les enjeux de l'eau.

Plan d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial

Le diagnostic du PCAET a été élaboré au niveau de Pays de Brocéliande, pour le compte des trois intercommunalités citées ci-dessus. Bien que chaque EPCI dispose librement de l'élaboration de son programme d'action et de sa mise en œuvre, plusieurs d'entre elles sont actuellement réfléchies dans une logique de mutualisation.

Sur la thématique du bâti et des équipements par exemple, la mise en place d'un Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat, l'accompagnement des entreprises dans la rénovation de leurs locaux ou le financement d'audits énergétiques des bâtiments d'entreprises, sont autant de sujets propices à la mutualisation. La stratégie économique mentionnée précédemment permet en effet de fédérer autour d'ambitions communes et d'éviter les concurrences territoriales.

On retrouve ces partenariats sur de nombreuses actions comme l'incitation à la production d'énergie renouvelable, le développement d'une filière-bois, la prévention des déchets, ou d'autres actions selon les choix qui seront opérés au second semestre 2021.

4.4.2. AVEC RENNES MÉTROPOLE

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les pratiques quotidiennes des citoyens et des habitants de nos territoires font très largement fi des frontières administratives : travail, études, accès aux soins, consommation de biens et services... Nombre d'enjeux essentiels à nos territoires ne peuvent en outre trouver une réponse pertinente qu'à travers une action collective, adaptée, partagée et complémentaire aux actions entreprises par les différents acteurs publics - seuls ou même à travers les dispositifs contractuels ou institutionnels déjà existants.

Ce dépassement des frontières administratives est d'autant plus vrai en ce qui concerne les mobilités quotidiennes, en particulier à l'échelle d'une aire urbaine comme celle de Rennes.

En 2017, Rennes Métropole signait avec l'État, la Région Bretagne et la Caisse des dépôts et consignations un « Pacte métropolitain d'innovation », dédié aux mobilités intelligentes. Adossé à ce Pacte, un « Contrat de coopération » engageait la Métropole dans une logique de coopération avec les territoires voisins.

Aujourd'hui, le Contrat de coopération associe les dix intercommunalités de l'aire urbaine de Rennes et les cinq agglomérations de Redon, Vitré, Fougères, Saint-Malo et Dinan dans un programme d'études et d'expérimentations partagé et défini collégialement portant sur l'ensemble des enjeux de mobilité quotidienne de ce territoire de près d'un million d'habitants. Co-animé par la Métropole et la Préfecture de Région, il associe la Région Bretagne, le département d'Ille-et-Vilaine et la Banque des territoires à ces travaux.

Dans la perspective de l'élaboration du CPER 2021-2027, les intercommunalités participant au Contrat de coopération ont élaboré et co-construit un premier programme d'actions et d'études visant à prolonger les travaux engagés depuis 2017 sur le sujet des mobilités. Les projets et pistes d'actions identifiées sont les suivants :

- Développer une ingénierie partagée de la mobilité, à travers un programme d'études et d'expérimentations devant permettre de mettre en commun et de traduire de manière concrète sur le périmètre des EPCI volontaires différentes actions ayant trait aux thématiques travaillées au sein du « contrat de coopération » : covoiturage du quotidien et en milieu rural, continuités cyclables, partage de la voirie au profit des mobilités actives...).
- Promouvoir une mobilité inclusive, en développant des solutions de mobilité permettant de répondre aux besoins de déplacement des personnes en recherche d'emploi privées de solutions alternatives à la voiture individuelle (éloignement entre le lieu de travail et de domicile, horaires décalés...) et plus largement aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, notamment dans l'accès aux services et équipements (publics, de santé, commerces...).
- Agir en faveur de la décarbonation de nos mobilités, enjeu auquel doivent faire face l'ensemble de nos territoires, en favorisant le développement de sources d'avitaillement d'énergies bas carbone et en confortant les projets de filières de production, par exemple sur l'hydrogène vert.
- Conforter la mobilité servicielle, afin de simplifier l'accès aux offres de solutions de mobilité alternatives à la voiture solo (bus, car, métro, train, vélos en libre-service, autopartage...) ;
- Accompagner les changements de comportements, en développant un plan d'actions à l'échelle de l'aire urbaine élargie en faveur notamment du covoiturage de proximité et des actions de communication conjointes menées de manière coordonnée sur l'ensemble du territoire des intercommunalités partenaires.
- Développer une politique temporelle de la mobilité, en agissant sur les rythmes de vie et les usages afin de réduire les déplacements en heure de pointe et de lutter contre la congestion automobile. La promotion du télétravail (notamment en heures de pointe) et des espaces de coworking constituent notamment des leviers majeurs et participent d'un aménagement équilibré du territoire.

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les rencontres en cours entre la Métropole et l'ensemble des EPCI devraient confirmer un souhait partagé d'ouvrir de nouveaux champs de coopérations territoriales entre les intercommunalités qui participent au « Contrat de coopération », au-delà du seul champ des mobilités, par exemple dans le champ du développement économique, du tourisme (en lien avec la Destination Rennes), de l'énergie, de l'eau et de l'alimentation.

Ces coopérations pourront être soutenues par l'Etat, dans le cadre notamment du volet cohésion territoriale du futur CPER et s'intégrer ultérieurement dans un contrat de coopération engageant tous les territoires concernés.

4.4.3. AVEC L'OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE ET REDON AGGLOMERATION

Le territoire communautaire de l'Oust à Brocéliande Communauté a été lauréat d'un appel à projet proposé par l'ADEME intitulé TEN MOD, qui lui a permis d'envisager une ligne de transport en commun reliant Redon à Plélan-le-Grand.

Suite à un premier contact au printemps 2021, les Présidents des structures intercommunales concernées ont échangé en septembre 2021 et discuter des partenariats à trouver, en vue d'un déploiement opérationnel à titre expérimental de la ligne en janvier 2022.

4.4.4. AVEC LES 13 EPCI MEMBRES DE L'ALLIANCE INTERMETROPOLITAINE LOIRE BRETAGNE (AILB)

En avril 2019, une association dénommée : Alliance Inter-métropolitaine Loire-Bretagne (AILB) a été constituée regroupant plus de 480 000 habitants, constituée de 13 EPCI situés dans l'intervalle des métropoles et des agglomérations suivantes : Rennes, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Vannes.

Aucun de ces 13 EPCI n'a une population qui dépasse 70 000 habitants quand les trois départements qui les entourent (35/44/56) en comptabilisent 3 253 231.

Dans ce contexte ces EPCI ont décidé de se rapprocher et d'unir leur voix pour porter ensemble des préoccupations communes et élaborer un projet de territoire pour l'aménagement et le développement inter-métropolitain.

L'AILB a pour objet, selon l'article 2 de ses statuts :

- de construire un projet d'aménagement et de développement des territoires inter-métropolitains situés entre Rennes, Angers, Nantes, Saint-Nazaire et Vannes
- de promouvoir les dynamiques des territoires inter-métropolitains, selon une approche partenariale, avec l'ensemble des parties prenantes de l'aménagement du territoire : Etat, collectivités territoriales, monde économique, monde associatif...

Les coopérations à venir s'inscriront dans le cadre des programmes suivants :

- Cohésion territoriale et prise en considération des Accords de Paris de 2015 (Etat – COP21)
- BREIZHCOP et réorientation à venir des politiques publiques qui en découlera (Conseil régional de Bretagne – SRADDET)
- MA REGION 2050 et réorientation à venir des politiques publiques : Transition énergétique pour la croissance verte – Plan hydrogène Pays de la Loire... (Conseil régional des Pays de la Loire – SRADDET)
- Programmes et contrats de solidarité territoriale (Départements – Equilibre des territoires

Plusieurs axes de travail commun ont été identifiés :

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Mobilités décarbonées, approvisionnement en énergies renouvelables et évolution des infrastructures.
- Contribution au développement et à l'adaptation des compétences professionnelles aux nouveaux enjeux économiques par le biais de la formation secondaire et supérieure (Bac-3 à Bac+5, Apprentissage, Alternance...).
- Habitat – logement – aménagement pour favoriser l'accueil de nouvelles populations, pour consommer moins de foncier, pour faire venir les investisseurs.
- Couverture numérique et accélération compétitive des projets en cours dans le domaine digital.
- Contribution au développement d'activités économiques porteuses d'avenir, valorisant les ressources territoriales ou en expérimentant de nouvelles.
- Contribution collective et territorialisée à la transition écologique et environnementale et à la réduction des gaz à effet de serre (Plan Climat Air Energie Territorial...)
- Contribution à la mise en œuvre du plan d'actions lié à la Loi Agriculture et Alimentation.
- Contribution à accueillir dans de bonnes conditions de nouvelles populations, avec une cible principale concernant les jeunes générations qualifiées (ingénieurs, professions de santé, cadres du secteur tertiaire...), en agissant sur l'habitat, la santé, le développement du télétravail et l'accessibilité des services publics.
- Valorisation et communication autour de ce qui contribue à renforcer l'attractivité des territoires inter-métropolitains : tourisme, patrimoine naturel et culturel, évènementiels, savoir-faire, noyaux de compétences...

Ces coopérations pourront être soutenues par l'Etat, dans le cadre notamment du volet cohésion territoriale du futur CPER et s'intégrer ultérieurement dans un contrat de coopération engageant tous les territoires concernés.

ARTICLE 5 – MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT EN INGÉNIERIE

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Les fiches actions précisent le rôle de ces partenaires dans nos projets.

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les signataires conviennent de la nécessité de renforcer les capacités d'ingénierie internes du territoire et les assistances à maîtrise d'ouvrage dont les collectivités auront besoin pour mettre en œuvre leur projet de territoire et construire puis animer le CRTE. Les besoins prioritaires identifiés portent sur des thèmes variés et utiles à la genèse et à la mise en œuvre opérationnelle des projets territoriaux. A ce titre, il est envisagé de mobiliser les ressources dont dispose notamment l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires dans les différents domaines que sont :

- l'ingénierie de projet à la fois pour faciliter la réponse aux appels à projets souvent inaccessibles dans des délais contraints et aussi pour apporter des appuis en termes de conduites de projets opérationnels dans des domaines divers tels que la gestion des espaces d'accueil des gens du voyage, le soutien à l'économie de proximité, les mobilités actives et décarbonées, l'audit et rénovation énergétique des bâtiments, l'accès aux droits, le grand et petit cycles de l'eau, la coordination de la production d'énergie renouvelable, le renouvellement urbain et densification
- l'ingénierie financière pour identifier les sources de financement et accompagner l'ensemble des collectivités du territoire dans les démarches de contractualisations avec les partenaires institutionnels
- l'ingénierie de la concertation pour construire la concertation citoyenne adaptée à chaque projet
- l'ingénierie foncière pour appuyer les collectivités dans leurs projets nécessaires au renouvellement urbain pour viser le zéro artificialisation nette.

Les signataires s'entendent dans le cadre de l'animation et de la comitologie locale du CRTE pour assurer le co-financement de ces appuis en ingénierie.

Tout autre complément d'ingénierie nécessaire dans la mise en œuvre du projet en fonction du résultat des études et des opérations à lancer dans les thématiques relevant des projets inscrits au présent contrat et des politiques de financement des partenaires signataires.

ARTICLE 6 – ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. DISPOSITIONS GENERALES CONCERNANT LES FINANCEMENTS

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. LE TERRITOIRE SIGNATAIRE

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de Brocéliande Communauté assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un-e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'Etat.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation, avec l'appui des partenaires signataires.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3 L'ÉTAT, LES ÉTABLISSEMENTS ET OPÉRATEURS PUBLICS

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD)...

6.4. LES ENGAGEMENTS DU DÉPARTEMENT

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité, mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département s'engage à participer au réseau des Partenaires du CRTE afin de faciliter son élaboration et sa mise en œuvre. Il veillera notamment à faciliter l'accès aux ressources d'ingénierie du Département -via les agences départementales en particulier - et de ses principaux partenaires techniques de l'aménagement du territoire dans le domaine du tourisme (ADT) de l'habitat (ADIL, NEOTOA) et de l'aménagement (SADIV, SPL).

Le Département s'engage à soutenir les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention (Contrats de Territoire, Fonds de soutien aux Territoires, AAP centres bourgs et accès aux services, Nouveau dispositif d'aides aux investissements locaux du fonds d'urgence 35 voté par le Département en Avril 2021), sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente du Département.

6.5. LES ENGAGEMENTS DES OPÉRATEURS PUBLICS

Un ou des opérateurs publics s'engagent à désigner dans leurs services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Ce ou ces opérateurs publics s'engagent à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.

6.5.1. Opérateurs publics pour le compte de l'EPCI ou de ses Communes membres

La cosignature du CRTE par les différents syndicats auxquels adhèrent Brocéliande Communauté et les communes membres n'est pas une condition de leur éligibilité à un possible financement. Il est convenu que la mention explicite de leur qualité de maître d'ouvrage des

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

opérations concernées par une demande de financement dans le CRTE est nécessaire et suffisante.

Sans exhaustivité, on peut citer : le pays de Brocéliande, la destination Brocéliande, le SDE35, le SMICTOM, les syndicats de bassins versants, Mégalis...

Les bailleurs sociaux peuvent également constituer une ressource pour le déploiement de partenariats visant à permettre le développement d'habitats variés et accessibles, participants ainsi à la mise en œuvre des objectifs inscrits au PLUi.

6.5.2. LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE « BROcéliande Développement Tourisme »

Brocéliande Communauté et la commune de Paimpont sont, depuis 2012, actionnaires de la SPL « Brocéliande Développement Tourisme ».

Cette société a pour objet social la valorisation touristique du territoire et est chargée d'assurer :

- Les missions d'accueil et d'information du public
- La promotion du territoire
- L'exploitation d'équipements touristiques suivants :
 - L'équipement structurant situé 1, Place Saint-Judicaël à Paimpont au siège social de la SPL, abritant un parcours scénographique dénommé « Brocéliande, la Porte des secrets », l'Office de tourisme intercommunal de Brocéliande et la boutique,
 - le local d'informations touristiques situé sur l'aire de repos de Paimpont-Brocéliande à Plélan-le-Grand (RN24)
 - les points d'informations touristiques existants ou à créer sur le territoire.

Tenant compte des orientations stratégiques définies dans le présent pacte, trois enjeux sont identifiés :

Poursuivre le développement d'un tourisme durable

- Intégrer les sujets sociaux et environnementaux dans toutes les stratégies et actions
- Développer une offre permettant d'allonger la durée des séjours, véritable levier économique : travailler sur le « rebond », la « seconde journée », à Paimpont comme sur d'autres sites du territoire
- Développer une stratégie de maintenance préventive du patrimoine naturel et des actions de préservation du patrimoine : Tombeau de Merlin -site pilote dans la DB).
- Développer des programmes d'éducation des visiteurs, intégrés aux produits existants ou entièrement propres (environnement, sylviculture, nature), en s'appuyant sur des acteurs locaux comme la Station biologique par exemple
- Etudier l'opportunité et la faisabilité d'une offre touristique culturelle

Se positionner dans le paysage touristique régional : être présent auprès des partenaires, des acteurs

- Coordonner la promotion du Territoire avec la Destination Brocéliande
- Investir les différents échelons territoriaux acteurs du tourisme
- Développer les relations avec le tissu éco-touristique

Optimiser l'organisation de l'accueil des visiteurs, la structuration des ressources humaines, la communication et la visibilité de l'OT

6.5.3. La Banque des territoires

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Banque des Territoires accompagne les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs projets d'avenir pour des territoires plus durables tout en favorisant les leviers de développement économique, vecteur d'attractivité et de cohésion sociale et territoriale. Elle accompagne ainsi les acteurs des territoires dans la construction et la réalisation de leurs projets grâce à une large palette d'offres et de solutions opérationnelles :

Un accès gratuit à des contenus destinés aux collectivités avec notamment :

- Un accès à une large base documentaire via la plateforme numérique « banque des territoires.fr » sur de nombreuses thématiques en cohérence avec les compétences des collectivités.
- Un service de renseignement téléphonique sur des questions juridiques et financières et des conférences via Territoires Conseils.

Un soutien à l'ingénierie opérationnelle pour accompagner les projets structurants du territoire avec notamment :

- L'appui d'experts internes
- Le financement à 100% d'études « flashes » sur des thématiques dédiées,
- Le co-financement à 50% maximum d'études portées par la collectivité.

Le financement des investissements des collectivités territoriales notamment :

- Les constructions ou réhabilitations de bâtiments publics, y compris éducatifs ou autres bâtiments accueillant des scolaires.
- L'acquisition de matériels roulants propres et les infrastructures de transport (réseaux, ouvrage d'art...).
- Les infrastructures et réseaux d'eau potable, d'assainissement, de gestion des eaux pluviales et de GEMAPI
- Les projets autour de transition écologique et énergétique (biodiversité, production d'énergie renouvelable)
- Les équipements de nature à renforcer l'attractivité touristique du territoire,
- Les investissements immobiliers en matière de santé et d'hébergement médico-social, et enfin
- Le portage foncier et requalification de friches, avec ou sans production de logement social.

L'investissement en fonds propres, en direct ou de manière intermédiaire, dans des projets, en partenariat avec les entreprises du territoire notamment dans les domaines suivants :

- Immobiliers commerciaux et d'entreprise
- Hébergements et équipements touristiques ou de loisirs
- Production d'énergie renouvelable et avitaillement
- Infrastructures et transport,
- Services et usages numériques,
- Projets à impact social ou environnemental

6.6. MOBILISATION DES CITOYENS ET DES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Si la transition écologique ne peut s'envisager sans la volonté politique d'agir, la participation citoyenne est nécessaire pour croiser et faire émerger les projets avec la perception et les

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

attentes des habitants du territoire et impulser par la même une véritable dynamique du changement.

Dans cette perspective, les élus communautaires ont initié dès l'année 2016 une démarche participative pour la construction d'un programme d'action pluriannuel de développement durable. S'appuyant sur la D'Dmarche, et accompagnés de la Banque des Territoires et du CPIE Forêt de Brocéliande, plusieurs projets communautaires ont émergé suite à une réflexion commune avec les acteurs et les citoyens, notamment sur le sujet de la biodiversité, de la mobilité active ou de l'alimentation responsable.

De la même façon, le projet de territoire a fait l'objet, lors du diagnostic, d'une concertation citoyenne afin de croiser les perceptions et enjeux ressentis des habitants avec ceux des élus communaux et communautaires. En menant des actions en faveur de la démocratie participative, par le biais d'espaces de concertation et d'information aux habitants, les élus s'assurent régulièrement de la pertinence de l'action publique territoriale.

Les différentes actions présentées dans le cadre du présent CRTE devront nécessairement trouver leur propre méthode de concertation, rassemblant les habitants mais aussi les acteurs locaux spécifiques (entreprises, agriculteurs, associations, scolaires, etc...) et nos partenaires (institutionnels, opérateurs publics, organismes consulaires...).

Ainsi, il est d'ores et déjà prévu de mettre en place une mobilisation coordonnée des acteurs pour les projets suivants :

- Le programme « Petites Villes de Demain »
- La prévention des inondations et la restauration de la qualité des masses d'eau,
- Le projet alimentaire territorial,
- La poursuite du programme « Agir pour la biodiversité en Brocéliande »,
- La stratégie de mobilité,
- Les actions inscrites au plan climat.

La concertation peut prendre différentes formes allant de la réunion publique, à l'organisation d'ateliers ou à des animations localisées (forums citoyens, balades de rues, etc...), des questionnaires de rue, des sondages via les réseaux sociaux, de l'interview en face à face...

6.7. MAQUETTE FINANCIERE

La première maquette financière sera élaborée suite à la signature du CRTE.

ARTICLE 7 : GOUVERNANCE DU CRTE

Pour que ce contrat de relance et de transition écologique puisse ouvrir de nouvelles perspectives concourant à la vitalité du territoire de Brocéliande Communauté, le suivi du pacte sera effectué par une gouvernance partagée, à même de faire émerger, y compris dans la durée, une dynamique partenariale large. Pour mener à bien les différentes phases d'élaboration du Pacte, la communauté pourra solliciter, en fonction de ses besoins et de ses capacités, un accompagnement de l'Agence nationale de la cohésion des territoires auprès de son délégué territorial, le préfet, et de ses opérateurs partenaires.

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire du 23/10/20 sur la mise en œuvre territorialisée du Plan de Relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1. LE COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président de Brocéliande Communauté ou son représentant

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de la Communauté, des services de l'État, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales.

Pour l'EPCI, il s'agira des membres du bureau communautaire élargi aux maires

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. LE COMITÉ TECHNIQUE

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'État et du territoire de Brocéliande Communauté. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Pour la Communauté de communes : Laurence LOISEL - Directrice des services, Anne GUILLOUËT – Responsable du pôle aménagement, Erwan RIVIERE – Responsable du pôle ressources et les Directeurs généraux de services des communes.

Il compte également les représentants des partenaires et des collectivités départementales.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

7.3. L'ARTICULATION AVEC LES AUTRES INSTANCES LOCALES DE SUIVI DES PROJETS

Il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Le projet de territoire, qui constituera la colonne vertébrale du CRTE, doit accompagner les collectivités vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique, économique et sanitaire. Ainsi les actions inscrites dans ce contrat doivent s'inscrire en conformité avec les politiques publiques en matière de transition écologique, et les objectifs stratégiques fixés doivent contribuer à l'amélioration du diagnostic écologique du territoire.

Cette ambition nécessite la mise en place d'une évaluation systémique, permettant d'objectiver les résultats des actions visant à créer la dynamique de transition écologique territoriale.

Les signataires du CRTE devront collectivement formaliser, dans les 6 mois suivant sa signature, le cadre de tableau de bord de suivi du CRTE. Il y sera distingué différents niveaux d'évaluation :

- L'évaluation des réalisations permettra d'assurer un suivi ou une vérification de la mise en place des actions et dispositifs prévus dans le contrat au moment de son élaboration
- L'évaluation des résultats mesurera l'atteinte des objectifs spécifiques du projet, autrement dit ce qui a été obtenu grâce à la réalisation des actions
- L'évaluation des impacts, quant à eux, mettra en évidence les effets directs et indirects du projet sur le territoire. Ces indicateurs sont forcément plus génériques et plus difficiles à imputer à une politique spécifique puisque de nombreux facteurs peuvent intervenir

Les différents indicateurs retenus dans ce tableau de bord seront choisis en fonction de leur pertinence vis-à-vis du territoire et du contenu du CRTE, et pourront reprendre tout ou partie des indicateurs proposés par l'EPCI lors de l'élaboration du CRTE, mais aussi les indicateurs issus de l'annexe « état écologique du territoire » de la circulaire du 20 novembre 2020, ou encore des indicateurs proposés par le CGDD dans sa proposition de méthodologie d'évaluation des CRTE.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 – RÉSULTATS ATTENDUS DU CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 2.

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe 3-3.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Article 10 – ENTRÉE EN VIGUEUR DU CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 – ÉVOLUTION ET MISE A JOUR DU CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 – RÉSILIATION DU CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 – TRAITEMENT DES LITIGES

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de RENNES.

Fait en 4 exemplaires originaux

SOMMAIRE DES ANNEXES

Annexe 1 – Plan d'action

Annexe 2 – Fiches actions

Annexe 3 –Tableaux de synthèse du CRTE

3.1. Porteurs de projets et cibles

3.2. Maquette financière (export du tableau déposé sur la plateforme)

3.3. Indicateurs de suivi

Annexe 4 – Inventaire écologique

Annexe 5 - Contribution des établissements publics et opérateurs

4.1. ADEME

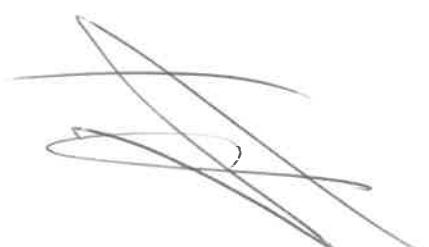
4.2. Caisse des Dépôts et Consignation

4.3. CEREMA



CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

A Plélan-Le-Grand, le 22 novembre 2021

<p>Le président du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine</p>  <p>Jean-Luc CHENUT</p>	<p>Le président de la communauté de communes Brocéliande Communauté</p>  <p>Bernard ETHORÉ</p>
<p>La directrice territoriale de la Banque des Territoires</p>  <p>Elodie FREFIELD</p>	<p>Pour le préfet, et par délégation, le secrétaire général</p>  <p>Ludovic Guillaume</p>

Fiches projet	Orientations	Intitulé des actions (convention)	Intitulé de la fiche action	Échéance 2022	PCAET	PVD	Collectivité	N°	Projets portés dans le cadre de l'action	
11	Orientation 1. Un territoire préservé et en transitions	Mobilité	Développer des infrastructures de mobilité active et promouvoir la pratique cyclable	X	OUI	OUI	BC	1	Liaisons cyclables inter-bourg	
				X			Bréal-sous-Montfort	2	Aménagement d'une liaison douce au lieu-dit La Costardais – La Brosse	
				X			Paimpont	3	Aménagement cheminements piétons dans le bourg	
				X			Paimpont	4	Liaisons cyclables entre le bourg et les villages de Cannée, Telhouët, Beauvais	
				X			Plélan-le-Grand	5	Liaisons cyclables entre Le Thélin et le bourg et le Gué et le bourg	
				X			Plélan-le-Grand	6	Liaisons cyclables en agglomération	
			Contribuer à la limitation de l'autosolisme par le renforcement de l'intermodalité et des déplacements décarbonés	X	OUI	OUI	Plélan-le-Grand	7	Aménagement d'un quai-bus et d'un parking rue de l'Hermine	
				X			Plélan-le-Grand	8	Requalification de la rue du Marché	
				X			Saint-Thurial	9	Liaisons cyclables Cossinade/Bourg	
				X			Saint-Thurial	10	mise en œuvre de 5 quais bus	
				X			Treffendel	11	Liaisons cyclables entre le bourg et la Gare	
		Bâti et équipements		X	OUI	OUI	BC	12	Favoriser la démobilité via les services publics et équipements de proximité	
				X			BC	13	Accompagner, animer et développer la pratique du coworking	
				X			BC	14	Communiquer, sensibiliser et encourager la pratique du covoiturage	
				X			BC	15	Elaborer une stratégie de mobilité tenant compte la biodiversité locale	
				X			BC	16	Renforcer et promouvoir les transports en commun	
				X			BC	17	Promouvoir une mobilité durable et décarbonée dans les services publics (forfait mobilité durable)	
				X			BC	18	Développer les mobilités décarbonées et mettre en place un SDIRVE	
				X			BC	19	Mobiliser les entreprises du territoire sur leurs pratiques de mobilité	
				X			BC	20	Mener une réflexion sur l'élaboration d'un schéma logistique	
				X	OUI	OUI	Bréal-sous-Montfort	21	Isolation et chauffage salle de sports	
		Intégrer les projets de rénovation ou d'extension de bâtiments publics dans une démarche d'exemplarité des collectivités et accompagner les communes dans cet objectif		X			Maxent	22	Réhabilitation et réaménagement de la mairie	
				X			Monterfil	23	Rénovation énergétique de l'école "les Gallo peints"	
				X			Monterfil	24	Rénovation thermique logements locatifs Roveny	
				X			Plélan-le-Grand	25	Rénovation thermique du local sportif "Skol Gouren"	
				X			Plélan-le-Grand	26	Rénovation énergétique du bâtiment tri postal et trésor public	
		Accompagner les particuliers et les entreprises dans la rénovation énergétique du parc bâti		X			Plélan-le-Grand	27	Rénovation énergétique de l'école élémentaire la Pierre Pourprée	
				X			Saint-Péran	28	Changement des ouvertures de la mairie et des logements au-dessus	
				X			Saint-Thurial	29	Isolation et extension de la cantine (toiture et murs extérieurs)	
				X			BC	30	OPAH et ORT	
				X			BC	31	Anticiper la rénovation du parc bâti public	
	Autonomie (EnR et ESS)	Autonomie (EnR et ESS)	Encourager le développement de systèmes de production d'énergie renouvelable sur le patrimoine public et des réseaux autonomes	X	OUI	OUI	BC	32	Sensibilisation à l'éco-construction et éco-rénovation dans les ZA (SD3E)	
				X			BC	33	SPPEH	
				X			BC	34	Programme de rénovation du parc bâti	
				X			BC	35	Développer les installations photovoltaïques au sol, en ombrages ou en toitures	
				X			BC	36	Fourniture en énergie verte des bâtiments publics communautaires	
				X			BC	37	Réalisation d'un Schéma Directeur des Energies Renouvelables	
			Limiter la consommation d'énergie via une réflexion sur les modes d'éclairage public	X	OUI	NON	BC	38	Participer à la réflexion sur le développement d'une filière locale de production d'hydrogène renouvelable	
				X			BC	39	Elaborer un plan d'action mutualisé pour le développement d'une filière forêt-bois en Pays de Brocéliande, participant à limiter la dépendance énergétique.	
				X			Maxent	40	Extension de la garderie périscolaire dans un cadre éco-responsable (avec pose de panneaux photovoltaïques)	
				X			Plélan-le-Grand	41	Pose de panneaux photovoltaïques sur la MES (Canopée Tranche 2) et pose d'ombrages sur le parking	
				X			Plélan-le-Grand	42	Construction d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur	
	Orientation 2. Un territoire rural, attractif et solidaire	Adaptation et Résilience (Eau et biodiversité)	Assurer la préservation des milieux naturels au regard des projets de développement du territoire en lien avec les objectifs du PLUi	X	OUI	NON	Plélan-le-Grand	43	Pose de panneaux photovoltaïques sur la salle multisports	
				X			Saint-Thurial	44	Pose de panneaux photovoltaïques - Ecole publique	
				X			Plélan-le-Grand	45	Rénovation du parc d'éclairage public : led	
				X			Saint-Thurial	46	Participation à la démarche Territoire Economie en Ressources du SMICOM	
				X			Saint-Thurial	47	Création d'un self - cantine scolaire - favoriser le tri et maîtrise des déchets	
			Poursuivre, péréniser et faire monter en puissance les actions de préservation et de reconquête de la qualité des masses d'eau et de préservation de la ressource en eau (PDM Vilaine Amont)	X	NON	OUI	BC	48	Re-examiner la gestion du SPANC selon des critères environnementaux ambitieux	
				X			Bréal-sous-Montfort	49	Extension de zones d'assainissement collectif	
				X			Bréal-sous-Montfort	50	Extension de la STEP	
				X			Bréal-sous-Montfort	51	Traitements des boues de la station d'épuration	
				X			Plélan-le-Grand	52	Renouvellement du réseau d'assainissement sur 2 tronçons (1 125 ml)	
		Anticiper les effets du changement climatique (inondations, canicules, etc...)		X	OUI	NON	Plélan-le-Grand	53	Traitements des boues de la station d'épuration	
				X			Saint-Péran	54	Extension de la zone de lagune	
				X			Saint-Thurial	55	Extension STEP	
				X			BC	56	Expérimentation sur le bassin de Chèze-Canut	
				X			Bréal-sous-Montfort	57	gestion hydraulique globale, restaurer un cours d'eau et créer une coulée verte en frange nord-ouest	
	Orientation 3. Un tissu économique dynamique et responsable	Dynamisme des centres-villes	Agir pour la Biodiversité en Brocéliande	X	OUI	OUI	Bréal-sous-Montfort	58	schéma directeur des eaux pluviales notamment sur le secteur du Bassin Versant du Paval	
				X			Plélan-le-Grand	59	Maintien en état de la digue des Forges	
				X			BC	60	ABB 2	
				X			BC	61	EAIE 24 places - Bréal-sous-Montfort	
				X			BC	62	SDAGV 2020-2025 - Mettre en place un projet global d'accueil et actions sur la scolarisation	
				X			Bréal-sous-Montfort	63	Construction d'un foyer-jeunes	
	Orientation 3. Un tissu économique dynamique et responsable	Attractivité : économie et emploi	Garantir à chacun un meilleur accès aux services et aux droits	X	NON	OUI	Paimpont	64	Création d'un espace d'accueil numérique à la mairie	
				X			Saint-Thurial	65	Construction d'un foyer-jeunes	
				X			BC	66	Accueil des gens du voyage : Aires de petits passages	
				X			BC	67	Accueil des gens du voyage : Terrains locatifs familiaux	
				X			Saint-Péran	68	Projet "le Petit Village" - habitat inclusif	
			Décliner le quatrième Plan National Santé Environnement (PNSE4) en appuyant des actions concrètes en matière d'amélioration de la santé dans les territoires	X	NON	OUI	Maxent	69	Pôle santé, services, commerces	
				X			Monterfil	70	avec possibilité d'exercer en pé	

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	DEVELOPPER DES INFRASTRUCTURES DE MOBILITE ACTIVE ET PROMOUVOIR LA PRATIQUE CYCLABLE
----	---	---

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
Orientation n°1	<input checked="" type="checkbox"/>
Un territoire préservé et en transition	
Mobilité	
Orientation n°2	<input type="checkbox"/>
Un territoire rural, attractif & solidaire	
Choisissez un élément.	
Orientation n°3	<input type="checkbox"/>
Un tissu économique dynamique & responsable	
Choisissez un élément.	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Brocéliande Communauté Bréal-sous-Montfort Paimpont Plélan-le-Grand Saint-Thurial Treffendel
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Selon « l'enquête ménages et déplacements » réalisée par l'INSEE en 2018, 26,4% des déplacements sont réalisés à pied et moins de 1% à vélo (0,6%). Ces informations sont notamment reprises dans le diagnostic mobilité réalisé en 2021 par la collectivité. - Une attente de la population exprimée dès 2017 lors du diagnostic participatif
--------------------	---

	<p>pour l'élaboration d'un « programme d'action développement durable », qui s'est traduite dès l'année suivante par l'identification, la réfection et la signalisation de liaisons cyclables inter-bourgs pour les usages du quotidien puis en 2020 par la mise en place d'un dispositif d'aides financières à l'acquisition de vélos à assistance électrique</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mobilité est un enjeu majeur pour le territoire rural de Brocéliande Communauté, inscrit comme un axe majeur du PLUi (4eme axe du PADD) et se traduisant notamment dans un ensemble de dispositions mentionnées dans l'OAP thématique Mobilité. Le sujet revêt également une importance décisive dans le Plan Climat Air Energie territorial en cours d'élaboration, qui se traduit par 10 fiches actions (dont une concernant spécifiquement la pratique cyclable). - En 2021, Brocéliande Communauté est devenue Autorité Organisatrice des Mobilités et a signé une convention de partenariat avec la Région Bretagne précisant les conditions de l'exercice de cette nouvelle compétence. L'intermodalité et le déploiement des modes actifs y apparaît comme une responsabilité première de la collectivité en matière de mobilité territoriale. - Enfin, rappelons l'objectif du SRADDET de favoriser le développement des modalités actives et douces, pour participer à l'atteinte à un niveau régional d'un objectif de 15% de part de ces modes actifs et doux pour les déplacements domicile-travail à l'horizon 2040
Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation et/ou amélioration des infrastructures dédiées aux modes actifs, le cas échéant afin de faciliter l'intermodalité.
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter et promouvoir les modes actifs afin de limiter les déplacements par des moyens carbonés. Ce faisant, la collectivité cherche à la fois à réduire l'émission de gaz à effets de serres, à améliorer la qualité de l'air, à encourager des modes de déplacements bénéfiques pour la santé et à déployer des moyens permettant un

	<p>meilleur accès aux services et aux droits pour tous, y compris les personnes non motorisées (démarche inclusive).</p> <p>- Ces projets devront, autant que possible, se déployer dans une démarche parallèle de prise en compte et de valorisation de la biodiversité locale.</p>
--	--

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'émission de GES et développer des solutions permettant des modes de déplacements respectueux des milieux et bénéfiques pour la santé.
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet de liaisons cyclables inter-bourgs est engagé depuis 2018 et les travaux doivent démarrer d'ici la fin de l'année 2021. Pour le reste, le tableau ci-dessous détaille les projets prévus à l'échelle des communes.
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Europe (via les fonds du contrat de Pays) - Etat - Région Bretagne - Conseil départemental 35

En cas de maîtrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Brocéliande Communauté	<p>Schéma de liaisons cyclables inter-bourgs pour les usages du quotidien.</p> <p>Le schéma a été réalisé dans une logique de sobriété foncière et de respect de la biodiversité locale. Il s'appuie sur sa quasi-totalité sur des voiries existantes qu'il convient de réaménager pour faciliter la pratique cyclable et identifie les circuits par une signalétique adaptée, afin de faciliter l'utilisation du vélo pour les déplacements du quotidien.</p> <p>Une première tranche permet d'intervenir sur deux circuits, le premier reliant les communes de Plélan-le-Grand, Saint-Péran et Treffendel et le second reliant les communes de Bréal-sous-Montfort et Saint-Thurial. Les marchés ont été lancés en septembre 2021.</p> <p>Les autres circuits nécessitent des approfondissements techniques et un partenariat avec le département d'Ille et Vilaine, soit pour intervenir sur des voiries départementales, soit dans le cadre du déploiement d'infrastructures nouvelles sous maîtrise d'ouvrage départementale (INFRA 2025).</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Chiffrage du projet global non déterminé <input checked="" type="checkbox"/> Première tranche chiffrée à 434 281,00€ HT (le montant est susceptible d'évoluer en fonction des consultations)	Pays : Europe – Feader-Leader Etat - DETR Conseil Régional de Bretagne « Bien Vivre partout en Bretagne » Conseil départemental-contrat de territoire	<i>Notification des marchés de la première tranche en novembre 2021</i> <i>Fin des travaux en juin 2022</i>
Bréal-sous-Montfort	Aménagement d'une liaison douce au lieu-dit La Costardais – La Brosse	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 39 000 € HT	Non déterminé à ce stade	2021

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	Il s'agit de réaliser un aménagement dit doux pour relier le bourg au collège récemment construit et ainsi favoriser les déplacements hors véhicule motorisé.	<input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		
Paimpont	<p>Aménagement de cheminements piétons dans le bourg</p> <p>Le centre bourg de Paimpont doit se rendre accessible en priorité aux piétons : tous les types de déplacements doivent cohabiter au mieux.</p> <p>Le stationnement, les cheminements doux (piétons, cyclables), les trottoirs, les espaces publics doivent être qualifiés dans ce sens.</p> <p>Des connexions et les liens existent, ils doivent être organisés entre les parkings et le centre bourg.</p> <p>La signalétique se trouvera ensuite être le support déterminant pour faciliter les déplacements, orienter, informer tout en valorisant le patrimoine historique, culturel et naturel du centre bourg de Paimpont</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 74 500 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Pays : Europe - Leader Etat Conseil départemental	2022-2024
Paimpont	<p>Liaisons cyclables entre le bourg et les villages de Cannée, Telhouët, Beauvais</p> <p>La commune de Paimpont s'étend sur 11.000 hectares avec une population dispersée sur différents hameaux éloignés de plusieurs kilomètres les uns des autres et pour certains très distants du bourg et des services (école, commerces, transports en commun, médiathèque, etc.).</p> <p>L'objectif de cette opération est de favoriser les déplacements entre les hameaux et de faciliter</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimé à 50 000 € H.T. <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Pays : Europe – Leader Conseil Départemental	2022 - 2024

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>l'accès au bourg en limitant l'usage de la voiture qui engendre des problématiques de circulation et de stationnement dans le bourg déjà fortement impacté par le tourisme.</p> <p>Le projet vise à mettre en place un dispositif type chaussidoux permettant de partager la route et sécuriser les déplacements à vélo dans le bourg, sur les axes Bourg-Le Cannée, Bourg-Telhouët et Bourg-Beauvais.</p> <p>Un travail de concertation citoyenne sera mis en place en associant les habitants et les associations locales.</p>			
Plélan-le-Grand	<p>Liaisons cyclables entre Le Thélin et le bourg et le Gué et le bourg</p> <p>Les hameaux du Thélin et du Gué sont traversées par des routes départementales menant respectivement à Guer et à Paimpont.</p> <p>La configuration des lieux et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> concernant le hameau du Thélin, une voie large, une descente assez pentue pour les véhicules venant du bourg, concernant le hameau du Gué, une étroitesse de la route qui est également sinuueuse, posent des problèmes de sécurité même si pas ou peu d'accidents sont constatés. La vitesse de circulation est excessive, notamment au Thélin, qu'il convient de limiter par des aménagements. 	<input checked="" type="checkbox"/> Non déterminé à ce stade <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>Parallèlement, il convient de promouvoir la mobilité douce et favoriser une liaison cyclable entre ces hameaux et le bourg.</p> <p>Les travaux pourraient s'étaler sur les exercices 2022 à 2024 ; aucune estimation financière à ce jour, une étude pourrait être réalisée en concertation avec les riverains et en lien avec les services départementaux dès cette année.</p>			
Plélan-le-Grand	<p>Liaisons cyclables en agglomération</p> <p>La Commune de Plélan-le-Grand a été lauréate de l'appel à projet dynamisme du centre-ville phase études et travaux.</p> <p>La municipalité souhaite promouvoir la mobilité douce et favoriser les modes de déplacement alternatifs.</p> <p>Une des actions retenues découlant de l'étude « ça bouge dans le bourg » est la structuration de la traverse pluriactive allant du Nord (le Landret) au Sud (la zone de loisirs) perpendiculaire à l'axe principal, ancienne RN24. Elle relie un grand nombre d'équipements de loisirs et de services à la population.</p> <p>La traverse est donc un axe essentiel d'intervention pour permettre une meilleure cohabitation et lisibilité des modes de mobilités douces (vélos, piétons...) dans le bourg</p> <p>Une phase d'expérimentation se déroulera en 2021, des aménagements pourront être réalisés en 2022 puis se poursuivre tout au long du mandat en l'étendant sur d'autres voies permettant ce partage</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Non déterminé à ce stade <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	sécurisé de l'espace public. L'estimation de ce 1er programme d'aménagement s'élève à 100 000 €			
Plélan-le-Grand	<p>Aménagement d'un quai-bus et d'un parking rue de l'Hermine</p> <p>Des travaux d'aménagement de la rue de l'Hermine ont été réalisés en 2019. En lien direct avec le cœur de bourg, cette voie dessert le collège, le cinéma et les équipements sportifs de la commune.</p> <p>La municipalité projette d'aménager un quai bus ainsi qu'un parking en lien avec le collège (circulations douces sécurisées), dont l'usage pourrait être mutualisé avec le cinéma et le complexe sportif tout proche.</p> <p>Cette opération permettrait d'aménager le carrefour avec la rue de Confort, de proposer un aménagement pour les vélos, de favoriser les connexions avec les chemins existants ou à venir, de créer un réel espace parvis devant le collège.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 330 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Région Bretagne	Maitrise d'œuvre désignée Réalisation 2022-2023
Plélan-le-Grand	<p>Requalification de la rue du marché</p> <p>La municipalité souhaite procéder à des travaux de réhabilitation de voirie urbaine dans la rue du marché afin d'améliorer la qualité de cet espace public ainsi que sa desserte en réseaux divers.</p> <p>La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée au Bureau d'Etudes ECR environnement. Des travaux sont actuellement en cours pour permettre de desservir le nouveau centre de secours qui débouchera sur cette rue.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 630 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		2024-2025

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	Des travaux sur la voirie et les différents réseaux visant notamment et permettant la création d'une chaussée à voie centrale banalisée dite Chaucidou pour la circulation des cycles			
Treffendel	Liaisons cyclables entre le bourg et la Gare	<input checked="" type="checkbox"/> Non déterminé à ce jour <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		
Saint-Thurial	Aménagement d'une liaison cyclable Cossinade - Saint-Thurial « Bourg »	<input type="checkbox"/> Non déterminé à ce jour <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 250 000 € HT	Département	Maitrise d'œuvre au second semestre 2022 et travaux prévus en 2023
Saint-Thurial	Aménagement de 5 quais bus	<input type="checkbox"/> Non déterminé à ce jour <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 94 050 € HT		Travaux envisagés en 2022 et 2023

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	CONTRIBUER A LA LIMITATION DE L'AUTOSOLISME PAR LE RENFORCEMENT DE L'INTERMODALITE ET DES DEPLACEMENTS DECARBONES
----	---	--

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
<u>Orientation n°1</u>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un territoire préservé et en transition	
Mobilité	
<u>Orientation n°2</u>	<input type="checkbox"/>
Un territoire rural, attractif & solidaire	
Choisissez un élément.	
<u>Orientation n°3</u>	<input type="checkbox"/>
Un tissu économique dynamique & responsable	
Choisissez un élément.	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Brocéliande Communauté
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Selon « l'enquête ménages et déplacements » réalisés par l'INSEE en 2018, seuls 3,3 % des déplacements sont réalisés via les transports en commun et 68,6 % le sont en voiture (85.5% pour les trajets domicile-travail). Ces informations sont notamment reprises dans le diagnostic mobilité réalisé en 2021 par la collectivité. - La mobilité est un enjeu majeur pour le territoire rural de Brocéliande Communauté, inscrit comme un axe majeur du PLUi (4eme axe du PADD) et se traduisant notamment dans un ensemble
--------------------	--

	<p>de dispositions mentionnées dans l’OAP thématique Mobilité. Le sujet revêt également une importance décisive dans le Plan Climat Air Energie territorial en cours d’élaboration, qui se traduit par 10 fiches actions (dont une concernant spécifiquement la pratique cyclable).</p> <ul style="list-style-type: none"> - En 2021, Brocéliande Communauté est devenue Autorité Organisatrice des Mobilités et a signé une convention de partenariat avec la Région Bretagne précisant les conditions de l’exercice de cette nouvelle compétence. Plusieurs fiches actions ont vocation à contribuer à réduire les déplacements en voiture et notamment l’autosolisme. Le CRTE prévoit une fiche spécifique à la promotion des modes actifs. La présente fiche action vise à compléter l’offre de mobilité et notamment les alternatives à la voiture individuelle pour les déplacements des habitants.
Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions visées ici sont destinées à permettre le déploiement d’une offre adaptée de transports en communs, à développer l’intermodalité sur le territoire et à rechercher les solutions alternatives aux déplacements carbonés, générateurs de gaz à effets de serre et sources de congestion des principales voies d’accès aux grandes agglomérations voisines.
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Conformément aux engagements pris avec la Région Bretagne, il conviendra par exemple de renforcer le maillage existant de haltes multimodales (ou pôles d’échange) et de renforcer l’offre de transports publics locale. - Par ailleurs, parce qu’une offre de transports publics performants n’est pas suffisante pour exercer un report massif, contrebalançant l’utilisation de la voiture, plusieurs leviers d’action peuvent être actionnés comme le développement du covoiturage de proximité, l’expérimentation de l’autopartage, de transport à la demande ou encore l’appui aux véhicules décarbonés (hydrogène vert, électricité...).

	<ul style="list-style-type: none"> - La limitation des déplacements générateurs de pollution (de l'air, sonore, etc...) passe notamment par l'anticipation de l'offre de services et d'équipements aux plus près des besoins, que l'on peut définir comme « démobilité ». Le déploiement et la promotion du coworking, du télétravail ou de services mobiles peuvent présenter des solutions contribuant à la limitation de l'autosolisme.
--	--

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'émission de GES et développer des solutions permettant des modes de déplacements respectueux des milieux et bénéfiques pour la santé.
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - La définition d'une stratégie de mobilité, dans la continuité du diagnostic réalisé en 2021 doit s'engager début 2022. Elle passera par la mise en réseau des acteurs de la mobilité et d'une concertation préalable pour agir au plus près des besoins. Pour autant, certains projets sont d'ores et déjà engagés et seront mis en œuvre avant même l'aboutissement du plan de mobilité simplifié, en cohérence avec les enjeux du territoire, ceux des territoires voisins et les objectifs des documents de planification déjà à l'œuvre comme le SRADDET, le PLUi ou le PCAET. Les actions inscrites au tableau ci-dessous reprennent le détail de ces projets, pour l'essentiel inscrits au PCAET.
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Europe (via les fonds du contrat de Pays) - Etat - Région Bretagne - Conseil départemental 35 - Associations départementales ou locales

[Tapez ici]



En cas de maîtrise d'ouvrage unique

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Brocéliande Communauté	Favoriser la démobilité via les services publics et équipements de proximité	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Chiffrage du projet global non déterminé</i> <input type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XXX € HT</i>		<i>Non déterminée à ce stade</i>
Brocéliande Communauté	Accompagner, développer et animer la pratique du coworking	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Chiffrage du projet global non déterminé</i> <input type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XXX € HT</i>		2023
Brocéliande Communauté	Communiquer, sensibiliser et encourager la pratique du covoiturage	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Estimée à 10 000 € HT</i> <input type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XXX € HT</i>	<i>Appui de la Région Bretagne, en référence à la convention « mobilité »</i>	2022
Brocéliande Communauté	Elaboration d'une stratégie de mobilité tenant compte de la biodiversité locale	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Estimée à 40 000 € HT</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XXX € HT</i>	<i>ADEME</i> <i>Région Bretagne</i>	2022-2023
Brocéliande Communauté	Renforcer et promouvoir les transports en commun (expérimentation ligne	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Estimée à 200 000 € HT</i>	<i>Région Bretagne</i>	2022-2025

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<i>Redon/Plélan-le-Grand et réflexions sur la desserte des communes de Saint-Péran et Maxent)</i>	<input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		
Brocéliande Communauté	Promouvoir une mobilité durable et décarbonée dans les services publics (forfait mobilité durable)	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 1000€ / an <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Etat	2021
Brocéliande Communauté	Développer les mobilités décarbonées et mettre en place un SDIRVE. Ce projet intègre notamment les réflexions en cours dans le cadre de l'Alliance Inter métropolitaine Loire Bretagne sur le développement de l'hydrogène vert	<input checked="" type="checkbox"/> Non déterminé à ce stade <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	SDE 35	2022
Brocéliande Communauté	Mobiliser les entreprises du territoire sur leurs pratiques de mobilité	<input checked="" type="checkbox"/> Non déterminé à ce jour <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Région Bretagne CCI	2022-2023
Brocéliande Communauté	Mener une réflexion sur l'élaboration d'un schéma logistique, dans le cadre du contrat de partenariat métropolitain à l'échelle de l'aire urbaine élargie	<input checked="" type="checkbox"/> Non déterminé à ce jour <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		2021-2022

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Congréants d'Avenir

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	INTEGRER LES PROJETS DE RENOVATION OU D'EXTENSION DE BATIMENTS PUBLICS DANS UNE DEMARCHE D'EXEMPLARITE DES COLLECTIVITES ET ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS CET OBJECTIF
----	---	---

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
Orientation n°1	<input checked="" type="checkbox"/>
Un territoire préservé et en transition	
BÂTI ET EQUIPEMENTS	
Orientation n°2	<input type="checkbox"/>
Un territoire rural, attractif & solidaire	
Choisissez un élément.	
Orientation n°3	<input type="checkbox"/>
Un tissu économique dynamique & responsable	
Choisissez un élément.	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Bréal-sous-Montfort Maxent Monterfil Plélan-le-Grand Saint-Péran Saint-Thurial
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	- Le SRADDET Bretagne, dans l'objectif de réduire significativement la consommation énergétique des bâtiments (39 % à l'horizon 2040 par rapport à 2012), présente un éventail de préconisations permettant de concourir à cet objectif, à l'échelle régionale.
--------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Au-delà des règles et principes inscrits au PLUi pour permettre aux nouveaux bâtiments d'atteindre des niveaux de performance énergétique et environnementale ambitieux, le PCAET prévoit également plusieurs actions destinées à renforcer cet objectif, dans une démarche d'exemplarité des collectivités et s'appuyant sur les outils existants pour y parvenir dans les meilleurs délais (CEP, commande publique, etc...)
Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Cette action consiste à faire preuve d'exemplarité dans la conception et le fonctionnement des bâtiments publics neufs ou rénovés, tant au niveau de leur conception, que de leur fonctionnement et dans leur intégration à l'environnement existant.
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> - La collectivité concernée s'engage par cette démarche à définir en amont de ses projets de construction un ensemble de critères à atteindre, notamment : en matière de conception de bâtiment (consommation énergétique, matériaux biosourcés et/ou présentant un impact écologique limité, production d'énergie, confort thermique...); en matière de santé (matériaux et mobilier utilisés, qualité de l'air...); en matière de prévention et de gestion des déchets (fonctionnement des services du bâtiment, tri, compostage, réversibilité du site...) ou encore en matière d'intégration à l'environnement (intégration paysagère, impact sur la biodiversité existante, restauration de corridors écologiques ou installation de supports de sensibilisation....). - Outre les bâtiments neufs, la collectivité s'appuiera sur ces mêmes critères à l'occasion des projets de rénovation ou d'extension à venir, dans l'objectif de dépasser les exigences réglementaires thermiques en vigueur. Brocéliande Communauté se dotera d'indicateurs permettant d'évaluer les améliorations sur le parc bâti public. Les projets d'extension ou de rénovation de bâtiments publics intégreront notamment une réflexion sur les possibilités de production d'énergie

	renouvelable ou sur une performance énergétique ambitieuse globale du bâtiment.
Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Cette action vise à installer de nouvelles pratiques en matière de gestion de projet, marquant la nécessité d'une transversalité sur les différentes thématiques et compétences permettant d'atteindre des niveaux de performance énergétique et thermiques ambitieux et nécessaires pour atteindre les objectifs de neutralité carbone et du SRADDET Bretagne. Ce faisant, les collectivités engagées dans cette démarche s'inscrivent dans une nouvelle dynamique, porteuse d'exemple pour les acteurs économiques et les habitants du territoire.
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs bâtiments récents réalisés par Brocéliande Communauté ou par la commune de Plélan-le-Grand par exemple s'inscrivent déjà dans cette démarche d'exemplarité, marquant les repères nécessaires à la mise en place de critères précis. Ainsi, le pôle entrepreneurial et les deux établissements d'accueil de jeunes enfants portent respectivement un certain nombre d'engagements vertueux et le cas échéant une ou plusieurs labellisations.
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Europe (via les fonds du contrat de Pays) - Etat - Région Bretagne - Conseil départemental 35 - ADEME

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Conquérants d'Avenir

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Bréal-sous-Montfort	Isolation et chauffage salle de sports	<input type="checkbox"/> Estimée à 150 000€ HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	DET R DSIL ...	2023
Maxent	Réhabilitation et réaménagement de la mairie. Isolation thermique, mise aux normes accessibilité, aménagements intérieurs	<input type="checkbox"/> Estimée à XX € HT <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 243 911 € HT	Aides publiques D.E.T.R. : 59 167 € Conseil départemental : 85 369 € Brocéliande Communauté : 20 677 € La Banque Postale : 10 000 € Fonds propres : 68 698 €	<i>Appel d'offres lancé le 27 mai 2021.</i> <i>Début des travaux prévus en octobre 2021 (achèvement en avril 2022.)</i>
Maxent	Rénovation énergétique de l'école "les Gallo peints" Le projet consiste à remplacer les menuiseries extérieures de l'ancien bâtiment et l'ensemble de l'éclairage	<input type="checkbox"/> Estimée à 49 440 € HT <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 48 541€ HT	DET R (40 %) : 19 775 € Fonds propres : 29 665 €	<i>Devis sollicités.</i> <i>Travaux prévus au cours du second trimestre 2021.</i>

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	intérieur en LED afin d'apporter des économies d'énergie et un confort supplémentaire aux enseignants, aux élèves et au personnel communal			
Monterfil	<p>Rénovation thermique logements locatifs Roveny</p> <p>Rénovation thermique de 2 blocs de logements locatifs sociaux communaux. (Toiture, huisseries, une isolation renforcée, pose de VMC, isolation des murs par l'extérieur et réfection des conduites pour les assainissements)</p>	<input type="checkbox"/> Non déterminé à ce stade <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 144 474.78€ HT	<u>Département :</u> 28 554,73 € <u>Etat :</u> 0 € (DETR) 57 495.11 € (DSIL)	<i>Les travaux pourront démarrer au cours du 2^{ème} semestre 2021. Une consultation d'entreprises sera lancée. Achèvement des travaux fin d'année 2022</i>
Monterfil	<p>Rénovation thermique du local sportif "Skol Gouren"</p> <p>La salle de lutte bretonne de Monterfil n'est pas du tout isolée, ni en parois verticales, ni en plafond, ni en sol. Les travaux envisagés consistent à isoler par l'extérieur, poser de nouvelles menuiseries à isolation renforcée, isoler les plafonds.</p>	<input type="checkbox"/> Non déterminé à ce stade <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 129 000 € HT	Feader 103 200 € (en attente de décision)	2021-2022

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	Surface des locaux concernés par les travaux : 210 m ² .			
Plélan-le-Grand	<p>Rénovation énergétique du bâtiment tri postal et trésor public</p> <p>La municipalité envisage une rénovation de ces bâtiments essentiellement d'ordre énergétique.</p> <p>L'usage de ces bâtiments va évoluer à l'avenir et leur destination n'est pas encore connue mais il conviendra de profiter de ce temps de non occupation pour réaliser ces travaux.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Non déterminé à ce stade <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		<i>Non défini à ce jour</i>
Plélan-le-Grand	<p>Rénovation énergétique de l'école élémentaire la Pierre Pourprée</p> <p>La municipalité souhaite procéder à une rénovation de l'école élémentaire publique la Pierre Pourprée essentiellement sous un angle énergétique.</p> <p>La commune de Plélan-le-Grand a procédé à un diagnostic énergétique du patrimoine bâti en 2006, réalisé par le bureau</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Non déterminé à ce jour <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Non déterminés à ce jour	2024 : étude 2025-2026 : travaux

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	d'études Exoceth. Certains équipements ont été rénovés dont le restaurant scolaire et l'école maternelle publique. Ce bâtiment, en raison de la présence d'une verrière et d'importantes surfaces vitrées souffre de chaleur en période estivale, printanière, alors qu'en hiver certaines parties du bâtiment ont du mal à être chauffées.			
Saint-Péran	<p>Changement des ouvertures de la mairie et des logements au-dessus</p> <p>Il s'agit de remplacer les fenêtres de la mairie et des logements communaux situés au-dessus, pour une meilleure performance énergétique et acoustique.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Estimée à 50 000 € HT</i> <input type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XXX € HT</i>	<i>Non déterminé à ce stade</i>	2022
Saint-Thurial	<p>Isolation et extension de la cantine</p> <p><u>Exemplarité énergétique</u> : isolation toiture et murs extérieurs</p> <p><u>Ecoresponsabilité</u> : création d'un self, dispositif favorisant le tri et instaurant une maîtrise accrue des déchets (apprentissage pour les élèves & mise en place de la pesée des déchets, permettant de connaître la quantité rejetée)</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Estimée à 228 200 € HT pour la tranche concernée par la fiche action</i> <input type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XXX € HT</i>	<i>24% de DETR accordés sur la totalité des travaux estimés (564 859.53€)</i>	2021-2022

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Couquiers d'Avenir

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS ET LES ENTREPRISES DANS LA RENOVATION ENERGETIQUE DU PARC BATI
----	---	--

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
Orientation n°1	<input checked="" type="checkbox"/>
Un territoire préservé et en transition	
BÂTI ET EQUIPEMENTS	
Orientation n°2	<input type="checkbox"/>
Un territoire rural, attractif & solidaire	
Choisissez un élément.	
Orientation n°3	<input type="checkbox"/>
Un tissu économique dynamique & responsable	
Choisissez un élément.	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Brocéliande Communauté Pays de Brocéliande Communauté Plélan-le-Grand
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input checked="" type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<p>- La Breizh Cop fixe un objectif ambitieux de réduction des émissions de GES de 44% à l'horizon 2050 (par rapport aux émissions de 2012) soit 39% des émissions de GES en Bretagne à l'horizon 2040. Le secteur résidentiel représente à lui seul 31 % de la consommation énergétique globale (1er secteur avec le transport) et 32 % des émissions de gaz à effet de serre énergétique en intégrant le tertiaire (GES). C'est pourquoi, dès 2013, l'Etat et la Région ont inscrit un objectif de rénovation de 45 000 logements par an d'ici 2020 dans le Schéma</p>
--------------------	---

Régional Climat Air Energie (SRCAE) et le Plan Bâtiment Durable Breton (PBDB), en cohérence avec les objectifs nationaux du Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat. Dans ce cadre, la Région Bretagne, la DREAL, les DDTM, l'ADEME et l'ANAH, accompagnent les particuliers depuis le début des années 2000 dans la rénovation de leur logement par la mise en place et le soutien financier d'une ingénierie d'information et de conseil en énergie dans les territoires. Pour y parvenir, le **service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH)** assure l'accompagnement des consommateurs et consommatrices souhaitant diminuer leur consommation énergétique. Il assiste les propriétaires et les locataires dans la réalisation des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur logement et leur fournit des informations et des conseils personnalisés (L.232-1 du code de l'énergie). Installée en septembre 2021 à l'échelle du pays de Brocéliande, il sera la porte d'entrée pour tous les conseils de premier niveau auprès des particuliers.

- **Les opérations de revitalisation de territoire (ORT) et opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH-RU)** sont deux outils appuyés par l'ANAH et mobilisables par les collectivités pour agir au plus près des besoins identifiés du territoire en matière de rénovation énergétique. Par convention, Brocéliande Communauté s'est engagée en 2021 à mettre en place une ORT avant novembre 2022, intégrant notamment une seconde Opération Programmée de l'Habitat (la première s'étant déroulée de 2016 à 2020) et potentiellement une ou plusieurs OPAH RU sur les villes engagées dans le programme « **Petites Villes de Demain** » à savoir Bréal-sous-Montfort et Plélan-le-Grand.
- Les bâtiments tertiaires représentent également une source potentielle d'émission de GES. Au-delà des conseils apportées par le SPPEH, **les collectivités chargées du développement économique, structurées à l'échelle des 3 intercommunalités de Brocéliande Communauté, Montfort Communauté et la Communauté de communes de Saint-Méen-Montauban, s'engagent dans le PCAET à porter des actions de sensibilisation auprès des acteurs économiques du territoire**, autour des sujets de la rénovation

	énergétique, de l'co-construction ou encore de la promotion et du développement d'une filière locale d'artisans spécialisés dans ces domaines.
Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> Cette action consiste à déployer un panel d'outils permettant de faciliter l'accès à l'information des entreprises et des particuliers pour permettre d'engager au plus vite et de façon qualitative, la rénovation des bâtiments énergivores.
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> Le service public de la performance énergétique de l'habitat et l'OPAH, le cas échéant la/les OPAH-RU, constituent le socle de l'organisation territoriale. Ils s'accompagneront d'une campagne de mobilisation et de sensibilisation dans un objectif incitatif. Le programme « petites Villes de demain » permet également une aide spécifique pour l'ingénierie locale, déployée pour aider à la structuration du projet de revitalisation locale et favorisant sa mise en œuvre accélérée. L'ensemble de ces dispositifs contribuent à amplifier les projets de rénovation des logements financés par l'Anah et à atteindre les objectifs de la Breizh Cop.

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> Dans un souci de préservation de la qualité de l'air et afin de participer efficacement à la lutte contre le changement climatique, l'amélioration de la consommation énergétique des bâtiments apparaît comme un enjeu majeur et offre d'ores et déjà un éventail de mesures rapidement applicables. Cette fiche regroupe les dispositifs mis en place à l'échelle de Brocéliande Communauté à court terme.
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> Une personne a été recrutée par le Pays de Brocéliande Communauté en septembre 2021 pour ouvrir le service et engager les premières actions avant le renforcement prévu du service début 2022. La convention PVD a été signée en juin 2021 avec l'objectif de la signature d'une ORT en novembre 2022 au plus tard et le lancement des études pré-opérationnelles d'une seconde OPAH début 2022 également. Le conseil aux entreprises devrait quant à lui se déployer à l'échelle 2023.
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> Etat (DDTM) _ SPPEH DREAL _ SPPEH Région Bretagne _ SPPEH / entreprises

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- Conseil départemental 35 – OPAH/OPAH RU- ADEME - SPPEH- ANAH – SPPEH / OPAH- Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande – SPPEH- Chambres consulaires (CCI-CMA) _ entreprises- Fédérations professionnelles - entreprises |
|--|---|

- Conseil départemental 35 – **OPAH/OPAH RU**
- ADEME - **SPPEH**
- ANAH – **SPPEH / OPAH**
- Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande – **SPPEH**
- Chambres consulaires (CCI-CMA) _ **entreprises**
- Fédérations professionnelles - **entreprises**

En cas de maîtrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Brocéliande Communauté	<p>Renouveler la mise en place d'une OPAH dans le cadre du programme « Petites Villes de demain » et s'appuyant le cas échéant sur une convention d'ORT</p> <p>Suite à une première expérience très positive d'amélioration de l'habitat sur la période 2016-2019 et prolongée d'une année (fin en août 2020), Brocéliande Communauté a à cœur de renouveler un dispositif de conseil, d'aide et d'appuis financier à la rénovation énergétique des bâtiments. Adossé à une opération de revitalisation du territoire et à un diagnostic précis du potentiel foncier mobilisable, les études pré-opérationnelles permettront de définir de nouveaux critères d'intervention et l'opportunité ou non de conduire des OPAH « renouvellement urbain » dites OPAH-RU.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 340 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XX € HT	ETAT ANAH Département d'Ille et Vilaine LEADER	<p><i>Consultations études pré-opérationnelles OPAH/OPAH-RU début 2022</i></p> <p><i>Signature de la convention d'OPAH soit avec la convention d'ORT en novembre 2022 soit de façon distincte avant fin 2022.</i></p> <p><i>Démarrage prévisionnel en janvier 2023 et 2024 pour d'éventuelles OPAH RU (sous réserves de précisions des services de l'Etat sur les conditions de mise en œuvre OPAH-OPAH-RU).</i></p>
Brocéliande Communauté	<p>Anticiper la rénovation du parc bâti public</p> <p>Le décret tertiaire du 1er octobre 2020 fixe des objectifs de réduction des consommations d'énergie des bâtiments tertiaires : 40% dès 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050 par rapport à 2010.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 40 000 € HT pour un SDIE de l'EPCI et à 100 000€ / an pour le CEP <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	ADEME : 50% sur le SDIE dans la limite de 20K€ Financement dégressif sur	2022-2023

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>Sont concernés tous les bâtiments privés ou publics, ou les ensembles de bâtiments qui accueillent une activité tertiaire sur 1000 m² ou plus.</p> <p>Pour parvenir à ces obligations, la définition d'une stratégie patrimoniale globale permettra, après une première étape de diagnostic stratégique du patrimoine, de planifier et de phaser le programme de rénovation sur 5 à 10 ans (extension, réhabilitation...). Cette programmation prévisionnelle complète devra permettre de guider l'action publique pour atteindre les objectifs de rénovation énergétique du parc public. Elle pourra s'appuyer sur l'élaboration d'un schéma directeur immobilier énergétique (SDIE) et/ou sur les compétences d'un Conseil en Energie Partagé, missionné pour intervenir auprès des communes et de la communauté selon les besoins identifiés.</p>		<i>les 3 premières années du CEP</i>	
Brocéliande Communauté	<p>Sensibilisation à l'ecoconstruction et éco-rénovation dans les zones d'activité économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer les artisans/commerçants et entreprises des aides et dispositifs existants dont ils peuvent bénéficier pour la rénovation énergétique de leurs locaux - Mettre en relation les entreprises désirant rénover leurs locaux avec le réseau local de professionnels et artisans de la rénovation énergétique 	<input type="checkbox"/> <i>Non définie à ce jour.</i> <input type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XX € HT</i>	ADEME	2023

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager à la rénovation énergétique en adaptant les dispositifs d'aide existants pour ajouter une bonification aux dispositifs (Pass Commerce et Artisanat, Prêt croissance, ...) liée à un critère d'éco-conditionnalité. 			
Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande	<p>Mise en place et pilotage d'un SPPEH</p> <p>Pour 2021, la Région Bretagne a conventionné avec l'Etat et l'ADEME pour le programme SARE. Le SARE est un programme national pour l'atteinte des objectifs de rénovation énergétique du bâti. Ce programme est à destination des rénovations effectuées dans le domaine résidentiel et le petit tertiaire (bâtiment de moins de 1000m²), se base sur les CEE (Certificats d'Economie d'Energie). Décliné à l'échelle de chaque région via une convention Etat-ADEME-Région qui fixe des objectifs pluriannuels pour financer l'information, le conseil et l'accompagnement à la rénovation énergétique à l'échelle locale. En Bretagne, elle permet de financer en partie un service qui regroupe les anciens Espaces Info Energie et les Plateformes Locales de Rénovation de l'Habitat. Ce service se nomme Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat et constitue la porte d'entrée commune à tous les ménages sur les questions d'énergie et d'habitat, en lien avec les acteurs locaux, les filières professionnelles et les</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 97 500 € HT/ an <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	<p><i>Le SPPEH est cofinancé selon les proportions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- 50% lié aux Certificats d'Economie d'Energie (CEE) dans le cadre du programme SARE</i> <i>- 25% par la Région Bretagne</i> <i>- 25% sur les fonds propres de la structure porteuse du service</i> 	2022

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	expertises mobilisables sur son territoire. La mise en place de ce service à l'échelle du territoire apporte une contribution importante à l'atteinte des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial de chaque EPCI..			
Plélan-le-Grand	<p>Programme de rénovation du parc bâti</p> <p>Engager une étude et des diagnostics de notre patrimoine bâti y compris notre parc locatif et dans la continuité programmer des travaux</p>	<input type="checkbox"/> <i>Non définie à ce jour.</i>		

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Couvrants d'Avenir

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	ENCOURAGER LE DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES DE PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE SUR LE PATRIMOINE PUBLIC ET DES RESEAUX AUTONOMES
----	---	---

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
<u>Orientation n°1</u>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un territoire préservé et en transition	
Autonomie	
<u>Orientation n°2</u>	<input type="checkbox"/>
Un territoire rural, attractif & solidaire	
Choisissez un élément.	
<u>Orientation n°3</u>	<input type="checkbox"/>
Un tissu économique dynamique & responsable	
Choisissez un élément.	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Brocéliande Communauté Maxent Plélan-le-Grand Saint-Thurial
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<ul style="list-style-type: none">- La part des énergies renouvelables dans la consommation finale a doublé depuis 2000, passant de 6,3% à 12,7% en 2017. La Bretagne reste fortement dépendante énergétiquement puisqu'elle importe en 2017 88% de l'énergie qu'elle consomme. Développer la production d'énergie renouvelable, promouvoir et encourager son développement relève donc d'une politique locale engagée et exemplaire.- Le PLUi dans son OAP thématique Cadre de vie et son règlement littéral, expose majoritairement
--------------------	---

	<p>des préconisations en matière de production d'énergie renouvelable et se place davantage comme un document facilitateur, complémentaire aux obligations relevant du cadre réglementaire national (RE 2020, règles du Code de la construction et de l'habitation, etc...).</p> <p>- Le PCAET en revanche engage des objectifs de production, en s'appuyant sur plusieurs fiches actions. Ces engagements peuvent faire appel, entre autres, aux projets suivants (développés plus bas dans le tableau détaillé) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exemplarité des bâtiments publics • Incitation des entreprises • Développement de solutions de mobilité décarbonées (et notamment par la participation au développement d'une filière locale de l'hydrogène « vert »), • Développer les installations photovoltaïques au sol, en ombrières ou en toitures, • Mettre en place un observatoire de la production d'énergie solaire • Réfléchir et promouvoir le développement d'une filière bois locale
Objet, caractéristiques principales	<p>- Cette action consiste à encourager l'ensemble des dispositifs de production d'énergie renouvelable, pour améliorer l'autonomie énergétique de la Bretagne et développer l'utilisation d'énergies plus respectueuses de l'environnement.</p>
Objectifs attendus	<p>- Le territoire de Brocéliande Communauté, par la présence d'éoliennes et de réseaux de chaleur en lien avec des chaufferies bois est déjà vertueux sur le sujet, puisque selon les chiffres de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne, la consommation énergétique du territoire en 2019 représente 109 GWh et la production d'énergies renouvelables sur la même année représente 96 GWh. Toutefois, il reste très attractif et doit anticiper l'évolution démographique, prenant en compte les pressions sur l'énergie dues, notamment aux effets du réchauffement climatique.</p> <p>- Pour y parvenir, il est essentiel de mieux connaître et maîtriser les sources disponibles d'énergie renouvelables mobilisables sur le territoire, pour parvenir progressivement à un mix énergétique optimum, bénéficiant à tous et contribuant à l'optimisation de l'efficacité du système de production énergétique breton.</p>

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Il n'existe pas de solution unique vertueuse en matière de fourniture d'énergie. Le recours à différentes sources d'énergies renouvelables, de surcroît produites localement, permet toutefois de limiter l'impact négatif des flux, notamment à l'échelle de la Bretagne, d'optimiser et de partager le potentiel naturel territorial en s'assurant du respect des ressources nécessaires et des impacts sur l'environnement existant, et de contribuer à réduire la production de GES par le recours à des énergies « propres » et décarbonées.
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Les projets inscrits au PCAET s'affinent pour aboutir idéalement à un plan d'action susceptible de démarrer au second semestre 2022. Sur le sujet de l'énergie, l'essentiel des démarches consiste avant tout à s'acculturer à la thématique de l'énergie, à engager des études et se faire accompagner pour déployer, dans un second temps, une prospective territoriale plus fine et opérationnelle. - Certains sujets sont d'ores et déjà engagés ou pourront trouver une issue concrète plus directe (2022) comme par exemple le développement d'installations photovoltaïques ou la création d'un observatoire de la production d'énergie solaire.
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Observatoire de l'Environnement en Bretagne (ETAT/Région/Département/Autres collectivités) <ul style="list-style-type: none"> <u>Accès à la donnée, appuis aux politiques publiques</u> - SDE 35 – Solaire, Eolien, Schéma directeur - ADEME - Financeurs

[Tapez ici]



En cas de maîtrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Brocéliande Communauté	Développer les installations photovoltaïques au sol, en ombrières ou en toitures	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Non définie à ce jour</i> <input type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XXX € HT</i>	<i>SDE 35</i>	2022-2026
Brocéliande Communauté	Fourniture en énergie verte des bâtiments publics communautaires	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Non définie à ce jour.</i> <input type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XX € HT</i>		2022-2026
Brocéliande Communauté	Réalisation d'un Schéma Directeur des Energies Renouvelables Action potentiellement mutualisée à l'échelle des 3 EPCI constituant le périmètre du Pays de Brocéliande, inscrite au Plan Climat Air Energie Territorial	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Estimée à 30 000€ HT</i> <input type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XX € HT</i>	<i>ADEME</i>	2022-2026
Brocéliande Communauté	Participer à la réflexion sur le développement d'une filière locale de production d'hydrogène renouvelable Brocéliande Communauté s'associe à un groupe de réflexion à l'échelle de l'Alliance Inter-métropolitaine Loire Bretagne pour réfléchir aux conditions du	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Non définie à ce jour.</i> <input type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XX € HT</i>		

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	déploiement d'une filière à hydrogène, basée sur l'expérience de Redon Agglomération.			
Brocéliande Communauté	<p>Elaborer un plan d'action mutualisé pour le développement d'une filière forêt-bois en Pays de Brocéliande, participant à limiter la dépendance énergétique</p> <p>La démarche Forêt Bois Territoire portée notamment par Fibois Bretagne permet d'engager un processus « diagnostic – stratégie-plan d'actions » afin d'aboutir à l'installation d'une filière bois locale dynamique et pérenne.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Non définie à ce jour.</i> <input type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XX € HT</i>		
Maxent	<p>Extension de la garderie périscolaire dans un cadre éco-responsable avec pose de panneaux photovoltaïques</p> <p>Les élus souhaitent agrandir le bâtiment pour y construire une salle d'activités et une salle de repos. La construction serait réalisée dans un cadre éco-responsable, avec notamment la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Estimée à 200 000 € HT</i> <input type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XX € HT</i>	DETR	2021-2023
Plélan-le-Grand	Pose de panneaux photovoltaïques sur la Maison de l'Enfance et des Services (La Canopée – tranche 2) et pose d'ombrières sur le parking	<input type="checkbox"/> <i>Non définie à ce jour.</i>	ADEME 3 000 € (9 %)	2022-2023

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>L'action consiste en l'installation de 100 m² de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la Maison de l'Enfance et des Services – la Canopée –</p> <p>Dans la continuité de la construction de la Maison de l'Enfance et des Services dont la 1ère tranche a été livrée en septembre 2019, la municipalité souhaite qu'à cet équipement d'exemplarité environnemental ; passif à haute qualité environnementale, soit associée une production d'électricité par panneaux photovoltaïque ; hypothèse de revente au réseau, qui pourra facilement évoluer en autoconsommation de la production.</p> <p>La puissance contractuelle serait de 15 kWc et la production prévisionnelle selon RT2012 : 15 000 kWh/an.</p> <p>Il est envisagé la pose d'ombrières photovoltaïques sur le parking (opération non intégrée dans l'enveloppe financière)</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 33 000€ HT pour les panneaux (dont 3 000€ de maîtrise d'œuvre)	Région 3 000 € (9 %) DSIL (ETAT) 20 000 € (61 %) Autofinancement 7 000 € (21 %)	
Plélan-le-Grand	Construction d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur	<input type="checkbox"/> Non définie à ce jour. <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 451 318 € HT	ADEME 73 800 € (16 %) Europe FEDER 50 000 € (11 %)	2022-2023

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>L'action consiste en la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur rue de la Chèze desservant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mairie : bâtiment administratif et 4 logements à l'étage, - le bâtiment anciennement Trésor Public : locaux administratifs au rdc et salle de réunion et 1 logement à l'étage, - le bâtiment ADMR-poste à usage administratif et de centre de tri, - le centre de secours qui a vocation à être destiné aux associations (salle de réunion et stockage), - les 10 logements sociaux réalisés par Néotoa à compter du 1er trimestre 2021, - Autres logements sociaux gérés par Néotoa. <p>Le réseau de chaleur aura un taux de couverture bois de 100 %, avec une production de 416 mwh et une longueur de réseau de 228 ml soit une densité thermique totale de 1.36 mwh/ml.</p>	<p><i>répartis comme suit :</i></p> <p>Travaux 416 720 € HT</p> <p>Maîtrise d'œuvre 24 902 € HT</p> <p>Autres dépenses : 9 696 € HT</p>	<p>DSIL (ETAT) 225 659 € (50 %)</p> <p><u>Autofinancement</u> 101 859 € (23 %)</p>	
Plélan-le-Grand	<p>Pose de panneaux photovoltaïques sur la salle multisports</p> <p>-Solution A avec une production de 215kWc soit un coût de l'installation de 217 000€ HT : retour sur investissement estimé à 24 ans avec revente totale</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 100 000€ HT ou 200 000€ HT selon l'option retenue</p> <p><input type="checkbox"/> Arrêtée à XX € HT</p>		<i>Non défini à ce jour</i>

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>des KW - 1400m² de surface de capteur, 800 panneaux, production d'une puissance de 215kWc maxi, production de 185 000kWh/an</p> <p>-Solution B avec une production de 100kWc soit un coût de l'installation de 105 000€ HT : retour sur investissement de 13 ans avec revente totale des KW(635m² de surface de capteurs, 370 panneaux, production d'une puissance de 100kWc maxi, production de 85 300kWh/an</p>			
Saint-Thurial	<p>Pose de panneaux photovoltaïques sur l'école publique</p> <p>Profiter de la réfection de la toiture de l'école publique « Les trois Pierre » pour y poser des panneaux photovoltaïques sur 200m².</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Estimée à 200 000 € HT</i> <input type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XXX € HT</i>	<i>Non déterminés à ce jour</i>	2022-2023

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	LIMITER LA CONSOMMATION D'ENERGIE VIA UNE REFLEXION SUR LES MODES D'ECLAIRAGE PUBLIC
----	---	---

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
<u>Orientation n°1</u>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un territoire préservé et en transition	
AUTONOMIE	
<u>Orientation n°2</u>	<input type="checkbox"/>
Un territoire rural, attractif & solidaire	
Choisissez un élément.	
<u>Orientation n°3</u>	<input type="checkbox"/>
Un tissu économique dynamique & responsable	
Choisissez un élément.	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Multiple <input checked="" type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Commune de Plélan-le-Grand
Type	<input type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<ul style="list-style-type: none"> - En métropole, l'éclairage public constitue le deuxième grand poste du bilan énergétique des collectivités (18% de la consommation d'énergie des communes), et le premier pour la consommation d'électricité : 42% de la consommation d'électricité d'une commune est liée à l'éclairage public (d'après l'enquête « Energie et Patrimoine communal 2012 » publiée par l'ADEME, AITF, EDF et GDF). Dans ce contexte, il semble primordial de systématiser la sobriété et l'efficacité énergétique de l'éclairage
--------------------	---

	public et de mettre en place des indicateurs d'évaluation.
Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Cette action consiste à encourager et accélérer l'optimisation des systèmes d'éclairage de l'espace public, (voies, équipements, festivités, monuments...) et à mettre en place des indicateurs de suivi détaillés (diminution du nb de point lumineux/hab ou /km, nombre d'heures d'éclairage, % de communes pratiquant l'extinction ...)
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> - L'optimisation des systèmes d'éclairage public permet à court terme de réduire significativement la consommation énergétique, contribuant ainsi efficacement à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone du territoire. - Par cette démarche et par les indicateurs de suivi qu'elle implique, une meilleure appropriation des enjeux est attendue ainsi qu'une veille sur les nouvelles technologies contribuant à disposer d'un éclairage public performant, à la fois respectueux des cycles naturels et peu impactant en matière de consommation énergétique.

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Cette action de limitation des consommations énergétiques produites par les systèmes d'éclairage public, couplée au développement d'une production locale « propre », contribueront de façon simple et pragmatique aux objectifs de transition écologique ambitionnés sur le territoire.
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion en cours dans le cadre des actions du PCAET et spécifiquement sur la commune de Plélan-le-Grand.
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - SDE 35 - ADEME (dans le cas d'un plan global)

[Tapez ici]



En cas de maîtrise d'ouvrage simple

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Plélan-le-Grand	Rénovation du parc d'éclairage public (leds)	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 100 000€ sur 5 ans <input type="checkbox"/> Arrêtée à XX € HT	SDE 35	2022-2026

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Congréants d'Avenir

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	VALORISER ET DEVELOPPER LES MESURES EN FAVEUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE
----	---	---

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
<u>Orientation n°1</u>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un territoire préservé et en transition	
ADAPTATION ET RESILIENCE	
<u>Orientation n°2</u>	<input type="checkbox"/>
Un territoire rural, attractif & solidaire	
Choisissez un élément.	
<u>Orientation n°3</u>	<input type="checkbox"/>
Un tissu économique dynamique & responsable	
Choisissez un élément.	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Brocéliande Communauté Commune de Saint-Thurial
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<ul style="list-style-type: none">• Le SMICTOM Centre Ouest est lauréat de l'appel à projet Territoire Economie en Ressource (TER) de l'ADEME et s'apprête à mettre en œuvre un programme de trois ans pour développer l'économie circulaire sur le territoire, en partenariat avec les Communautés de communes de St Méen Montauban, Montfort et Brocéliande ainsi qu'avec le Syndicat mixte du Pays de Brocéliande. Ce programme a été construit en cohérence avec les politiques territoriales menées en
--------------------	--

	<p>matière de prévention des déchets, de développement économique et de tourisme et se décline en 15 actions articulées autour de 6 thématiques : Biomasse, Réemploi, Matériaux minéraux, Eco Exemplarité, Entreprises et Tourisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le PCAET de Brocéliande Communauté prévoit une fiche action dédiée à l'économie circulaire via le programme Territoire Econome en Ressources.
Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions visées sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Biomasse <ol style="list-style-type: none"> 1. Etablir un schéma territorial « Matière Organique » <ul style="list-style-type: none"> 1.1. Conforter le compostage en établissement 1.2. Réduire les déchets verts des professionnels et des habitants 2. Etablir un schéma directeur pour structurer le réemploi sur le territoire 3. Animer et structurer le réseau des acteurs locaux du réemploi et de la réparation 4. Développer un projet innovant dans le cadre de la création de la nouvelle déchèterie de Montauban Matériaux minéraux de construction <ol style="list-style-type: none"> 5. Etablir un schéma territorial de la ressource minérale Mobilisations entreprises <ol style="list-style-type: none"> 6. Proposer une offre de service : pré-diagnostic énergie, déchets, eau 7. Diffusion du dispositif « éco défis » de la CMA auprès des artisans et commerçants 8. Inciter les entreprises à entrer dans la démarche Diag Ecoflux 9. Sensibilisation-formation et accompagnement collectif des entreprises vers l'économie circulaire Tourisme (<i>Cet axe sera en lien avec la stratégie tourisme durable portée par la Destination Brocéliande</i>) <ol style="list-style-type: none"> 10. Accompagner les hébergeurs touristiques vers une offre durable Eco-exemplarité <ol style="list-style-type: none"> 11. Promouvoir une gestion éco exemplaire du lac de Trémelin 12. Valoriser et capitaliser l'expérience de la construction du pôle entrepreneurial de Bréal-sous-Montfort

	<p>13.Valoriser et capitaliser l'expérience d'une ZAC gérée durablement</p> <p>14.Intégrer la prise en compte de l'économie circulaire dans les projets d'aménagement, de construction et déconstruction</p> <p>- 15.Intégrer les clauses environnementales dans les achats de fournitures</p>
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Faire évoluer les comportements des usagers - Impliquer les collectivités et les acteurs économiques dans une approche globale de la gestion des déchets, encourageant le réemploi et l'économie circulaire

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Les modèles de développement reposant exclusivement sur la rentabilité financière des activités, sur la consommation illimitée de la ressource, sur la seule propriété des biens ou ceux qui ne mesurent pas les externalités positives ou négatives de leurs activités, montrent leurs limites (sociales, environnementales, économiques). Accélérer le déploiement de nouveaux modèles économiques, créateurs d'emplois, plus vertueux, résilients et facteurs de durabilité, intégrant les diverses dimensions de la création de richesse, du bien-être social et du progrès social est un objectif essentiel du SRADDET et partagé par Brocéliande Communauté pour garantir un développement responsable, ambitieux et en transitions.
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Les deux agents en charge du programme TER ont pris leurs fonctions au second semestre 2021, pour une durée de 3 ans. Les actions portées par cette convention sont actuellement travaillées et définies pour s'intégrer aux différents programmes d'actions de la puissance publique, notamment à travers le présent CRTE ou le PCAET et en transversalité avec les différentes thématiques abordées.
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - SMICTOM CO est le porteur et l'animateur de la démarche. Son rôle est défini dans le programme Territoire Economie en Ressource, ainsi que le rôle des partenaires pour chaque action. - Autres partenaires identifiés : Brocéliande Communauté Région Bretagne ADEME

En cas de maîtrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Brocéliande Communauté	<p>Participation au programme TER du SMICTOM</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Estimée à 4 400 € / an pour l'ingénierie (1 ETP).</i> Non défini à ce jour concernant les actions détaillées du programme.</p> <p><input type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XX € HT</i></p>	ADEME	2022-2024
Saint-Thurial	<p>Création d'un self - cantine scolaire - favoriser le tri et maîtrise des déchets</p> <p>Profiter de l'extension du groupe scolaire et du self pour mettre en place un dispositif favorisant le tri et instaurant une maîtrise accrue des déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acquisition de matériel pour la lutte contre le gaspillage alimentaire et/ou favoriser les dons et substituer les contenants en plastique, - apprentissage pour les élèves, mise en place de la pesée des déchets, sensibilisation des personnels et parents.... 	<p><input type="checkbox"/> <i>Non définie à ce jour</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Estimée à 50 000 € HT (dont 47 216€ d'acquisition de matériel)</i></p>		2022

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Congréants d'Avenir

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	ASSURER LA PRESERVATION DES MILIEUX NATURELS AU REGARD DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DU PLUI
----	---	---

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
<u>Orientation n°1</u> Un territoire préservé et en transition	<input checked="" type="checkbox"/>
Adaptation et résilience	
<u>Orientation n°2</u> Un territoire rural, attractif & solidaire	<input type="checkbox"/>
Choisissez un élément.	
<u>Orientation n°3</u> Un tissu économique dynamique & responsable	<input type="checkbox"/>
Choisissez un élément.	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Brocéliande Communauté Bréal-sous-Montfort Plélan-le-Grand Saint-Péran Saint-Thurial
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	La procédure d'élaboration du PLUi, approuvé en juin 2021, fonde les conditions de l'aménagement raisonné du territoire au regard de deux variables majeures à savoir : le rythme attendu de développement du territoire (démographique, économique, touristique...) et la nécessité de préserver les ressources naturelles et les écosystèmes présents sur le territoire.
--------------------	--

	<p>Dans ce contexte, l'équilibre nécessaire entre ces variables repose essentiellement sur la capacité des pouvoirs publics à anticiper.</p> <p>L'objectif 26 su SRADDET Bretagne « Intégrer les enjeux de l'eau dans tous les projets de Développement et d'aménagement » appuie notamment la nécessité de rythmer, autant que possible, le développement de l'urbanisation et des activités économiques en fonction de la ressource disponible et de la capacité du milieu à recevoir des rejets.</p>
Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Proportionner les projets de développement aux capacités de traitement des effluents par l'assainissement collectif en période de pic, par rapport aux activités humaines raccordées. - Proportionner la qualité du rejet après épuration au débit d'étiage de la rivière qui l'accueille, afin de s'assurer de sa bonne dilution. - S'assurer de la disponibilité d'une ressource suffisante sur le long terme dans les projets de développement.
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Des indicateurs de suivi des capacités d'assainissement sur le territoire communautaire seront mis en place afin de veiller au respect de la qualité des systèmes d'assainissement et permettront de mesurer le rythme d'urbanisation prévu au document d'urbanisme, avec la nécessité permanente de préserver les milieux naturels.

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Le dimensionnement et la qualité des dispositifs d'assainissement sont essentiels à la préservation des milieux naturels et notamment à la qualité des sols, des masses d'eau et de la biodiversité locale. Le lien avec la mise en œuvre du PLUi et un schéma homogène et raisonné de développement du territoire permet de faciliter la cohérence des politiques publiques en la matière.
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - La compétence eau potable et assainissement demeure de la compétence des communes jusqu'au 1^{er} janvier 2026. Dans ce cadre, s'appuyant sur la réflexion prospective du PLUi, plusieurs communes se sont engagées à faire évoluer leurs dispositifs d'assainissement dès 2021.

Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none">- ARS Bretagne- Police de l'eau (DDTM 35)- Agence de l'eau
-------------------------------	--

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Conquérants d'Avenir

En cas de maîtrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Brocéliande Communauté	Réexaminer la gestion du SPANC selon des critères environnementaux ambitieux	<input checked="" type="checkbox"/> Non définie à ce jour. <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à XX € HT	Non définis	2021-2022
Bréal-sous-Montfort	Extension de zones d'assainissement collectif	<input checked="" type="checkbox"/> Non définie à ce jour <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Non définis	Non déterminée
Bréal-sous-Montfort	Extension de la STEP	<input checked="" type="checkbox"/> Non définie à ce jour <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Non définis	Non déterminée
Bréal-sous-Montfort	Traitements des boues de la station d'épuration	<input checked="" type="checkbox"/> Non définie à ce jour <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Non définis	Non déterminée
Plélan-le-Grand	Renouvellement du réseau d'assainissement sur deux tronçons	<input type="checkbox"/> Non définie à ce jour.	Agence de l'Eau	2021-2022

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>Suite à la réalisation de l'étude du schéma directeur d'assainissement des eaux usées, la municipalité souhaite procéder à des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un tronçon situé entre la rue de Montfort et le chemin d'exploitation n°244 (640 ml) - Un tronçon situé entre la rue des Glyorels et la station d'épuration (485 ml) <p>Le réseau d'assainissement sur ce secteur est en très mauvais état et son inspection a permis de mettre en évidence l'existence de nombreuses fissures et dégradations qui génèrent d'importantes arrivées d'eaux parasites au niveau de la station d'épuration.</p> <p>Les travaux à prévoir consistent à renouveler le réseau ainsi que les branchements et regards, à déposer la canalisation en amiante ciment existante.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 213 000 € HT pour le 1^{er} tronçon et de 162 500 € HT pour le 2nd tronçon.		
Plélan-le-Grand	<p>Traitement des boues de la station d'épuration</p> <p>La station d'épuration d'une capacité nominale de 9 000 Equivalents-Habitants, traite les eaux usées domestiques et de quelques industriels disposant de dispositifs de prétraitement.</p>	<input type="checkbox"/> <i>Non définie à ce jour.</i> <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 26 875 € HT	<i>Agence de l'Eau</i>	Non déterminée



Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>La commune de Plélan-le-Grand n'a pu épandre les boues sur le plan d'épandage ce printemps 2020 ; une circulaire gouvernementale a interdit les épandages de boues non hygiénisées.</p> <p>Afin d'éviter la mise en place d'une filière alternative trop onéreuse ou techniquement compliquée pour notre station d'épuration avec notamment la mise en place d'un filtre presse ou d'une déshydratation mobile et l'évacuation au centre d'enfouissement ou compostage, le choix a été fait d'une déshydratation des boues par technique Géotube, permettant de diminuer de manière importante la quantité de boues et de les déshydrater sur la durée.</p>			
Saint-Péran	<p>Extension de la zone de lagunage</p> <p>Les eaux usées de la commune de Saint-Péran sont traitées par une station d'épuration de type lagunage naturel d'une capacité de 200 EH. Le rejet s'effectue via un fossé dans le Serein, affluent du Meu. La station d'épuration se compose de 3 bassins de lagunage, suivis d'une roselière plantée de roseaux. Un schéma directeur d'assainissement a été réalisé. À la suite de ce schéma directeur, des travaux ont été réalisés sur la station d'épuration dans le but de diminuer l'impact du rejet sur le milieu récepteur (et ne pas rejeter d'eau au cours d'eau en période</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 400 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XX € HT	Agence de l'eau	2022

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>d'étiage) : mise en place d'une filtration de l'eau traitée et pompage vers une plantation de chênes pour réaliser un arrosage au goutte-à-goutte. Des algues ont par la suite colmaté ce système d'arrosage, qui a donc été remplacé par des sprinklers (solution non idéale générant des aérosols).</p> <p>La capacité de la station d'épuration va être bientôt atteinte. Il convient donc de réfléchir à la mise en place d'un traitement pérenne, en adéquation avec le milieu récepteur, et les projets d'urbanisation sur la commune. Cette recommandation est notamment faite par les PPA dans le cadre de l'approbation prochaine du PLUI. Il paraît peu envisageable de limiter le projet à une simple extension des bassins actuels mais de s'orienter vers une refonte complète de la station d'épuration.</p>			
Saint-Thurial	<p>Extension de la STEP</p> <p>La capacité (1 200 EH) de la station d'épuration actuelle du type « boues activées à aération prolongée » sera insuffisante pour permettre le traitement des charges supplémentaires générées par l'urbanisation du bourg de Saint-Thurial. La commune a donc décidé d'engager les études relatives à l'extension de la capacité nominale de la station d'épuration en tenant compte des futurs raccordements prévus sur la commune, dans les</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Estimée à 1 615 000€ HT.</i>	<i>Agence de l'eau DETR Etat</i>	2021-2023

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>secteurs soumis à l'assainissement collectif, et de son impact potentiel sur le milieu récepteur.</p> <p>Le projet consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Capacité nominale future : 2 400 EH -File Eau : Création d'un nouveau clarificateur de 184 m² assurant un traitement de l'ensemble des eaux reçues pour une pluie trimestrielle (92 m³/h). Ce scénario sécurise la gestion hydraulique en entrée de station. Le bassin tampon joue un rôle de bassin de sécurité. Le clarificateur sera dimensionné sur 0,5 m/h, évitant potentiellement l'installation d'un traitement tertiaire. -File Boues : Déshydratation (avec Presse à vis) avec conservation de la filière liquide actuelle en complément. Ce scénario limite les nuisances sonores vis-à-vis des riverains et permet d'assurer une évacuation des boues par bennes si l'épandage s'avérait plus restrictif, tout en conservant la filière liquide pour les agriculteurs. <p>La création des nouveaux ouvrages représente une surface totale de 4 200 m².</p>			

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	POURSUIVRE, PERENNISER ET FAIRE MONTER EN PIUSSANCE LES ACTIONS DE PRESERVATION ET DE RECONQUETE DE LA QUALITE DES MASSES D'EAU ET DE PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU (PDM VILAINE AMONT)
----	---	--

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
<u>Orientation n°1</u>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un territoire préservé et en transition	
Adaptation et Résilience	
<u>Orientation n°2</u>	<input type="checkbox"/>
Un territoire rural, attractif & solidaire	
Choisissez un élément.	
<u>Orientation n°3</u>	<input type="checkbox"/>
Un tissu économique dynamique & responsable	
Choisissez un élément.	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Brocéliande Communauté Bréal-sous-Montfort
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<p>De nombreuses initiatives et projets sont d'ores et déjà à l'œuvre en Bretagne sur le sujet de la gestion quantitative de la ressource en eau et du changement climatique, mobilisant des acteurs de différents horizons.</p> <p>S'agissant de la gestion qualitative des masses d'eau, il faut rappeler que la Directive Cadre sur l'eau cible 100% des masses d'eau en bon état, quand le département d'Ille et Vilaine présente un taux d'environ 3%. Dans ce contexte alarmant, l'articulation des politiques publiques apparait</p>
--------------------	--

	comme indispensable pour faire évoluer significativement la situation locale. Au titre de sa compétence GEMA, Brocéliande Communauté s'est rapprochée en 2021 des nombreux acteurs de l'eau sur le territoire , afin d'organiser rapidement et efficacement la gouvernance locale et la feuille de route intercommunale.
Objet, caractéristiques principales	- L'objet de cette action consiste à participer activement à l'articulation des politiques publiques locales pour planifier et coordonner un plan d'action pragmatique et efficace en matière de reconquête de la qualité des masses d'eau. Ce faisant, la collectivité participe à l'engagement du SRADDET Bretagne (objectif 26) d'intégrer les enjeux de l'eau dans tous les projets de développement et d'aménagement et notamment d'assurer une réelle solidarité entre territoires dans la gestion de l'eau.
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer l'action publique • S'approprier les enjeux de la qualité de l'eau • Participer à la définition des mesures locales • Communiquer auprès de tous les publics concernés

Contribution à l'orientation du CRTE	L'eau est une ressource vitale et fondamentale pour le maintien de la biodiversité. Cette thématique doit à ce titre constituer une priorité d'action pour les années à venir.
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - La réflexion sur la gouvernance locale de l'eau s'est engagée en début d'année 2021 et doit prochainement permettre à tous les acteurs de l'eau de clarifier leur rôle et le positionnement attendu. - En parallèle, Brocéliande communauté poursuit les contacts avec l'ensemble des partenaires potentiels des actions en lien avec le sujet, dans l'objectif d'intégrer la planification des différentes mesures dans l'action publique intercommunale et communale.
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - EPTB Vilaine - Collectivité Eau du Bassin Rennais - Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust - Région Bretagne - DREAL - Agrobio 35 - Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine - Etat – DDTM

En cas de maîtrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Brocéliande Communauté	<p>Expérimentation sur le bassin de Chèze-Canut (portage confié à la Collectivité Eau du Bassin Rennais)</p> <p><u>1^{ère} étape</u> La communauté de communes de Brocéliande s'est positionnée fortement en faveur de l'émergence d'une gouvernance des acteurs de la ressource en eau.</p> <p>Accompagné par la CEBR la collectivité a fait le choix d'une démarche en 3 temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) <u>Le temps politique</u> <ul style="list-style-type: none"> – Construction de l'ambition et de l'objectif commun à BC et la CEBR – Partage à l'échelle des élus communautaires des 4 communes 2) <u>Le temps partenarial</u> Réunion des partenaires de l'accompagnement des agriculteurs pour affirmer le positionnement des Collectivités. Invités : Chambre d'agriculture, Agrobio 35, Adage, FD Cuma 35, Ceta 35, SBVM 3) <u>L'affirmation politique auprès des acteurs</u> Affirmer l'objectif de la gouvernance et des collectivités. Premier échange sur les moyens d'action. 	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Non définie à ce jour</i> <input type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XXX € HT</i>	<i>Non déterminée à ce stade</i>	2021-2026

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<u>2^{ème} étape</u> Déploiement d'actions opérationnelles sur le périmètre déterminé			
Bréal-sous-Montfort	Gestion hydraulique globale - restaurer un cours d'eau et créer une coulée verte en frange nord-ouest	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 21 500 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XX € HT	Aucun	2021

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Congréants d'Avenir

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	ANTICIPER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
----	---	--

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
Orientation n°1	<input checked="" type="checkbox"/>
Un territoire préservé et en transition	
Adaptation et Résilience	
Orientation n°2	<input type="checkbox"/>
Un territoire rural, attractif & solidaire	
Choisissez un élément.	
Orientation n°3	<input type="checkbox"/>
Un tissu économique dynamique & responsable	
Choisissez un élément.	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Bréal-sous-Montfort Plélan-le-Grand
Type	<input type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<p>Le premier enjeu identifié dans le SRADDET Bretagne consiste à répondre aux défis globaux que sont le dérèglement climatique, l'épuisement des ressources et la destruction de la biodiversité. La gestion de ses conséquences (adaptation) n'est pas appréhendée et globalement anticipée en Bretagne.</p> <p>Les effets sur le territoire portent notamment sur des phénomènes répétés et successifs de sécheresse et d'inondations. Dans ce contexte, il apparaît particulièrement nécessaire de prévoir les conséquences de ces évènements, notamment par des mesures de préventions des inondations.</p>
--------------------	--

Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Déployer des mesures de prévention des inondations à l'échelle des communes et de l'intercommunalité, le cas échéant pour des aménagements nécessaires aux territoires voisins.
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les dispositifs de gestion des eaux pluviales en zone urbaine aux besoins existants et à venir, notamment en lien avec les dispositions du PLUi. - Engager et prévoir les travaux nécessaires à la prévention des risques pour la population.

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Engager les mesures nécessaires à l'aménagement d'un territoire résilient et adapté aux effets du changement climatique, dans un objectif de protection des populations.
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Les communes de Bréal-sous-Montfort et Plélan-le-Grand ont d'ores et déjà engagé les discussions préalables à la mise en place d'interventions concrètes sur les infrastructures.
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - DDTM 35 - Agence de l'eau

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Conquérants d'Avenir

En cas de maîtrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Bréal-sous-Montfort	Schéma directeur eaux pluviales (Bassin versant du Pavail)	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 22 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XX € HT		2021-2022
Plélan-le-Grand	Maintien en état de la digue des forges Plusieurs actions dont la 1 ^{ère} en 2022 et estimée à 187 400 € HT	<input type="checkbox"/> Estimée à XX € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	<i>Etat</i>	2022

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Congréants d'Avenir

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	AGIR POUR LA BIODIVERSITE EN BROCELIANDE
----	---	---

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
Orientation n°1	<input checked="" type="checkbox"/>
Un territoire préservé et en transition	
Adaptation et Résilience	
Orientation n°2	<input type="checkbox"/>
Un territoire rural, attractif & solidaire	
Choisissez un élément.	
Orientation n°3	<input type="checkbox"/>
Un tissu économique dynamique & responsable	
Choisissez un élément.	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Multiple <input checked="" type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Brocéliande Communauté
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<ul style="list-style-type: none">- Dans la continuité du diagnostic développement durable réalisé à l'échelle communautaire en 2016-2017, une convention partenariale entre Brocéliande Communauté, la Station Biologique de Paimpont et le CPIE de Brocéliande a permis de conduire plusieurs actions en faveur de la biodiversité sur la période 2019-2021, avec l'appui de la DDTM 35.- Cette démarche est reconduite et intégrée au PCAET, comme cadre de l'action publique communautaire sur le sujet sur la période 2021-2025.
--------------------	--

Objets, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Bâtir un nouveau programme d'actions permettant, sur la durée du mandat, de répondre aux attentes exprimées des habitants, selon une méthodologie participative et concertée.
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Un second plan d'action biodiversité vise notamment à : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la communication et la participation des différents publics, • Approfondir les interactions avec les partenaires locaux de la biodiversité, • S'inscrire dans un cadre d'action et de gouvernance plus structuré.

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - La préservation de la biodiversité et des ressources naturelles permet de contribuer à entretenir un territoire résilient aux effets du changement climatique et d'impliquer l'ensemble de la population dans cette démarche, permettant ainsi de sensibiliser largement aux enjeux environnementaux.
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Le bilan du programme « Agir Pour la Biodiversité 2019-2021 » a été restitué auprès de la population sous forme d'atelier participatif en juillet 2021. Ce temps d'échange a permis de confirmer la volonté mutuelle de poursuivre des projets concrets œuvrant à la préservation de la biodiversité.
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Agence Bretonne de la Biodiversité - Région Bretagne et Europe (financement contrat nature) - Département d'Ille et Vilaine - EPTB Vilaine et syndicats de bassins versants - Associations (CPIE Forêt de Brocéliande, Nature à Saint-Thurial, Etre à Treffendel, Bretagne Vivante) - DDTM 35 – DREAL – CEREMA - Observatoire de l'Environnement en Bretagne - Publics spécifiques : Entreprises, Agriculteurs, Ecoles... - EPCI et collectivités voisines - Communes du territoire

En cas de maîtrise d'ouvrage unique

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Brocéliande Communauté	<p>Agir pour la biodiversité 2</p> <p>Le programme « Agir pour la biodiversité en Brocéliande 2 » a démarré en juillet 2021 et est actuellement en cours de construction.</p> <p>Il pourrait se structurer autour de 3 axes portant sur la préservation des ressources, la communication et l'implication des habitants et l'articulation de la nouvelle politique de mobilité et de la nécessaire prise en compte de la biodiversité dans les différents projets.</p> <p>Pour chaque action identifiée, un porteur de projet sera désigné et un budget sera attribué, ainsi que des indicateurs d'évaluation permettant à chaque étape de mesurer l'impact de la démarche et de mieux la restituer auprès des partenaires et habitants.</p> <p>Ce faisant, la collectivité améliore et précise sa connaissance du territoire sous l'aspect environnementale, contribuant à sa préservation et à l'alimentation des bases de données régionales et nationales.</p> <p>L'interaction entre les missions des collectivités, des centres de recherches, des professionnels de l'environnement, des associations et des bénévoles, etc... permet d'approcher la biodiversité sous toutes</p>	<input type="checkbox"/> Estimée à XX € HT <input type="checkbox"/> Non définie à ce jour	Région – Europe : Contrat Nature ADEME ?	<i>Validation début 2022 pour une mise en œuvre opérationnelle sur 2022-2026.</i>

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	ses facettes et d'optimiser les actions de préservation et de sensibilisation dans ce domaine.			

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Congréants d'Avenir

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	GARANTIR A CHACUN UN MEILLEUR ACCES AUX SERVICES ET AUX DROITS
----	---	---

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
<u>Orientation n°1</u> Un territoire préservé et en transition	<input type="checkbox"/>
Choisissez un élément.	
<u>Orientation n°2</u> Un territoire rural, attractif & solidaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Accès aux droits et aux services	
<u>Orientation n°3</u> Un tissu économique dynamique & responsable	<input type="checkbox"/>
Choisissez un élément.	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Brocéliande Communauté Bréal-sous-Montfort Paimpont Saint-Thurial
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<ul style="list-style-type: none">Accentuation de la précarité selon le diagnostic social territorial, avec 936 ménages vivant sous le seuil de pauvreté, soit 15 % des ménages : demande de bons alimentaires, impayés, logements de mauvaise qualité...Impact de la crise Covid-19 sur la pauvreté des ménagesVieillissement de la population et augmentation des besoins
--------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Des tensions sur les solutions de modes de garde pour l'accueil des 0-3 ans - Manque d'informations sur les espaces de démocratie participative selon les habitants : volonté des acteurs d'être davantage concertés sur les projets - Création récente d'un collège public à Bréal-sous-Montfort - Pas de lycée sur le territoire : déplacements nécessaires pour les jeunes
Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une Maison de services au public qui permettrait de faciliter l'accès aux droits et aux démarches administratives, avec éventuellement des services itinérants - Synergie entre communes et communauté de communes à accentuer, pour développer de nouveaux services aux habitants - Mise en réseau des CCAS pour développer les services d'accompagnements supplémentaires - Services adaptés pour les personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'accès aux droits et aux services pour la création de nouveaux sites d'accueil adaptés à différentes catégories de populations - Ouvrir de nouvelles places de garde pour la petite enfance

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins des populations spécifiques - Limiter les effets de la fracture numérique et favoriser la démobilité – limitation des GES
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Cf. tableau ci-dessous
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Etat (dont CAF35) - Région Bretagne - Conseil départemental 35 - Partenaires sociaux départementaux et locaux

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Conquérants d'Avenir

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Brocéliande Communauté	<p>Création d'un EAJE de 24 places à Bréal-sous-Montfort</p> <p>Création de la seconde structure collective de garde pour les 0-3 ans du territoire – 24 places – en régie - à l'est du territoire</p> <p>Située sur un îlot intergénérationnel ou prendra place le pôle entrepreneurial de Brocéliande Communauté, une résidence séniors privée, des jardins locatifs familiaux</p> <p>La construction neuve répondra aux enjeux de transition écologique : matériaux biosourcés, panneaux photovoltaïques</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 1 112 400 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Etat - DSIL Etat - CAF Conseil Régional de Bretagne Conseil départemental Commune de Bréal-sous-Montfort	<i>Lancement des appels d'offres travaux : 4^{ème} trimestre 2021</i> <i>Ouverture septembre 2023</i>
Brocéliande Communauté	<p>Accueil des gens du voyage - Domiciliation, accès aux droits et insertion</p> <p>Mettre en place un projet global d'accueil et engager prioritairement des actions sur la scolarisation par :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'organisation de la coordination sociale et la gestion des aires de petits passages- Rédaction du projet global d'accueil et de coordination des acteurs- Mise en place d'un protocole de scolarisation	<input type="checkbox"/> Estimée à € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Etat - DSIL Etat - CAF Conseil départemental AGV35	2023-2025

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Bréal-sous-Montfort	<p>Construction d'un foyer de jeunes</p> <p>La commune en forte croissance démographique, comporte plus de 1 000 jeunes âgés entre 12 et 20 ans.</p> <p>Elle souhaite se doter d'un nouveau foyer des jeunes en remplacement de l'existant pour divers objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un lieu d'activités aux jeunes avec un espace suffisant et accueillant - Offrir un lieu à proximité des structures sportives existantes et du nouveau collège 	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 300 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	CAF - non déterminé	2021-2022
Paimpont	<p>Création d'un espace d'accueil numérique à la Mairie</p> <p>La population locale majoritairement se déplace en mairie et au vu de la taille de la commune, cela génère de nombreux kms effectués en véhicule.</p> <p>Objectif de diminuer le nombre de déplacement en renforçant les compétences numériques de la population et en proposant un service de médiation numérique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider les usagers dans leurs démarches en ligne • À moyen et long terme, former les usagers au numérique afin de les rendre autonomes 	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 68 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Non déterminé	<i>Octobre 2021 : Etude APS</i> <i>Mars 2022 : APD</i> <i>Septembre 2022 : Travaux</i> <i>Janvier 2023 : Ouverture</i>

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Saint-Thurial	<p>Construction d'un foyer de jeunes</p> <p>La commune possédant le bâtiment de l'ancienne école privée, il est envisagé de rénover l'ancien logement de fonction du directeur.</p> <p>Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Renforcer et améliorer l'accueil des adolescents de 11 à 18 ans sur la commune. -Favoriser la socialisation par différentes actions dans les domaines de la vie sociale, la mobilité, l'emploi, la formation, les loisirs et la culture - Contribuer au sentiment d'appartenance et à la réduction des incivilités (salle de sports notamment) par la création d'un espace dédié. 	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 25 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	CAF - non déterminé	<p><i>1^{er} semestre 2022 : études</i></p> <p><i>2nd semestre 2022 : travaux</i></p>

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	DÉVELOPPER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS HABITAT
----	---	---

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
<u>Orientation n°1</u>	<input type="checkbox"/>
Un territoire préservé et en transition	
Choisissez un élément.	
<u>Orientation n°2</u>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un territoire rural, attractif & solidaire	
Parcours résidentiel habitat	
<u>Orientation n°3</u>	<input type="checkbox"/>
Un tissu économique dynamique & responsable	
Choisissez un élément.	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Brocéliande Communauté Saint-Péran
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques du parc résidentiel : 88% de maisons pour seulement 12% d'appartements ; taux de 6,5% des logements indignes (au-dessus du taux départemental) - Politique de logements et dispositifs de rénovation peu connus par les habitants - Pas de PLH sur le territoire pour une approche commune de la création de logements - Des disparités selon le territoire en termes de quantité et qualité
--------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Montée du prix de l'immobilier qui peut éloigner certaines populations de la possibilité d'accéder à la propriété - Augmentation de la demande de location de petits logements - Des besoins de logements pour des populations spécifiques : logements sociaux, logements d'urgence, logements pour les jeunes travailleurs, logements pour les personnes âgées
Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la logique de parcours résidentiel via les habitats inclusifs et intergénérationnels - Faciliter le changement de destination pour les réutiliser - Anticiper les besoins spécifiques liés au vieillissement de la population - Maintenir l'aide à la rénovation : nouvelle OPAH, programme « Petites villes de demain », Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat - Répondre aux attentes sur les constructions écologiques, en faisant le lien avec le PLUI : habitats légers, éco-hameaux, habitats collectifs, yourtes, tiny house... - Attirer des bailleurs sociaux et des investisseurs privés pour favoriser la mise en location de petits logements
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins de logements adaptés aux différentes populations tout au long de la vie

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter des projets d'habitat favorisant un parcours résidentiel équilibré - Sobriété foncière : anticiper pour tendre vers le « zéro artificialisation nette » d'ici 2030
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Cf. tableau ci-dessous
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Conseil départemental 35 - Partenaires sociaux départementaux (bailleurs sociaux, AGV35, ...) et locaux - Partenaires médico-sociaux départementaux et locaux

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Brocéliande Communauté	<p>Accueil des gens du voyage - création de deux aires de petits passages</p> <p>En conformité avec le schéma départemental 2020-2025, il est préconisé, sur les communes de Bréal-sous-Montfort et de Plélan-le-Grand, la création et l'aménagement de deux aires de petit passage (ou aires d'hivernage).</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 100 000€ HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	<i>Etat - DSIL / DETR</i> <i>Conseil départemental</i> <i>AGV35</i>	2021-2022
Brocéliande Communauté	<p>Accueil des gens du voyage - Terrains Locatifs sociaux</p> <p>Afin de faciliter l'ancrage des gens de voyage, le schéma départemental 2020-2025 préconise d'engager une <u>étude initiale</u> afin d'étudier le besoin de relogement de 10 ménages ancrés sur l'EPCI dans des dispositifs adaptés : terrains familiaux locatifs ou logements sociaux adaptés.</p> <p>A ce titre, il est inscrit 3 terrains familiaux locatifs (soit 12 places) éligibles au titre financement du logement social (PLAi)</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Montant des travaux à déterminer via l'étude d'opportunité <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	<i>Etat - DSIL / DETR</i> <i>Conseil départemental</i> <i>AGV35</i> <i>Bailleurs sociaux et associatifs</i>	2022-2025

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Saint-Péran	<p>Le « Petit Village » - Habitat inclusif</p> <p>Projet d'accueil sur un terrain récemment acquis par la municipalité en centre-bourg d'habitat inclusif pour personnes âgées et personnes en situation de Handicap.</p> <p>Le projet d'habitat est en début de réflexion. Il se base sur une étude menée en 2018 à l'échelle du pays de Brocéliande qui pointait le manque de structure intermédiaire pour accompagner ce public (PA/PH).</p> <p>La municipalité envisage l'accueil sous format habitat autonome (7 maisons), cohabitation de personnes (2 maisons) et accueillants familiaux (3 maisons). Au final, 20 personnes pourraient être accueillies. Le public concerné sera réfléchi avec le soutien des partenaires du secteur médico-social :SSIAD, SAD,EHPAD, le réseau addiction 35, SAVS, la FIGAR, Familldac, APASE, ATI, Pôle ESS</p> <p>Afin de favoriser la mixité des publics, la construction d'un espace commun est en réflexion (développement d'activités économiques ambulantes de service, espace de jeux, extérieur, pour les enfants, une place du village favorable aux palets et autres jeux de boule) L'habitat sera réfléchi en matière d'impact environnemental et de dépenses énergétiques. De plus, la moitié du terrain sera occupé par un jardin partagé communal qui</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimation non déterminée à ce stade <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	<i>Etat (ARS)</i> <i>Conseil départemental (Agence et CDAS) est associé au COPIL du projet</i> <i>Brocéliande Communauté</i>	Opérationnalité en 2025

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>permettra également une activité occupationnelle aux jeunes en sortie d'IME (amendements creton)</p> <p>L'Ecole de travail social - Askoria (phase étude) a signé une convention de trois ans avec la collectivité pour l'accompagner sur l'ingénierie de projet PTA, la MAIA, le pays de Brocéliande via le Contrat Local de Santé</p>			

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Congréants d'Avenir

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	DÉCLINER LE 4ème PLAN NATIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT EN APPUYANT DES ACTIONS CONCRÈTES EN MATIÈRE D'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ DANS LES TERRITOIRES
----	---	--

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
<u>Orientation n°1</u>	<input type="checkbox"/>
Un territoire préservé et en transition	
Choisissez un élément.	
<u>Orientation n°2</u>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un territoire rural, attractif & solidaire	
Parcours Santé	
<u>Orientation n°3</u>	<input type="checkbox"/>
Un tissu économique dynamique & responsable	
Choisissez un élément.	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Maxent Monterfil Plélan-le-Grand Saint-Thurial
Type	<input type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<ul style="list-style-type: none">- Contrat Local de santé en cours de révision- Certaines communes moins dotées de services de santé : déplacements nécessaires selon les habitants- De nombreux services paramédicaux centralisés sur Rennes Métropole - Manque d'un laboratoire sur le territoire- Besoin de spécialistes : ophtalmologue, dentiste, kinésithérapeute par exemple
--------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Temps d'attente pour prendre un RDV médical qui peut être long - Difficultés pour les nouveaux habitants à trouver un médecin traitant - Difficultés à attirer de nouveaux médecins sur certaines communes
Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Accent à mettre sur la prévention : sensibilisation à l'alimentation, hygiène de vie... - Développer l'alimentation saine dans les restaurations collectives
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Accentuer la prévention pour diminuer les besoins de santé - Valoriser les producteurs locaux et les circuits courts - Veiller à une coordination efficace dans le parcours de santé - Accompagner le vieillissement de la population

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Impacts des changements climatiques sur la santé - Limiter les déplacements des habitants - Développer une alimentation saine - Améliorer la santé en favorisant la pratique sportive
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Cf. tableau ci-dessous
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Conseil Régional - Conseil départemental 35 - Partenaires sociaux départementaux et locaux - Partenaires médico-sociaux départementaux et locaux

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Conquérants d'Avenir

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Maxent	<p>Création d'un pôle santé, services, commerces</p> <p>Sur un terrain communal, il s'agit de répondre aux demandes d'installation formulées par différentes personnes : un cabinet d'infirmiers, une kiné et une coiffeuse.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 250 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Non déterminés à ce stade	Néant
Monterfil	<p>Accueil d'un professionnel de santé (kiné en pédiatrie)</p> <p>Mise à disposition d'un local communal pour faciliter l'installation d'un professionnel de santé.</p>	<input type="checkbox"/> Estimation non déterminée à ce stade <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée 61 600 € HT	Néant	Courant 2022
Plélan-le-Grand	<p>Etang de Trégu - Rénovation et mise aux normes du parcours santé et aménagement du site</p> <p>L'étang de Trégu, propriété communale, est un espace naturel préservé situé à proximité du bourg. Il permet la pratique de multiples activités dont la pratique de la pêche, la promenade, pique-nique etc...mais pas la baignade.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimation non déterminée à ce stade <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		Néant

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>En 2014, un parcours de santé ainsi que divers aménagements ont été réalisés notamment pour faciliter la pratique de la pêche.</p> <p>Il s'avère qu'une rénovation, mise aux normes des aménagements ainsi que des équipements du parcours sportif est nécessaire avant une réouverture au public.</p> <p>Des visites sur place ont été organisées notamment en présence des services de l'ONF pour une évaluation des besoins et travailler sur ce projet de rénovation qui se fera en concertation avec l'association piscicole gestionnaire de l'étang la Gaule Bréalaise.</p>			
Saint-Thurial	<p>Construction d'une maison de santé</p> <p>Afin de renforcer le « bien-vivre » et l'attractivité de la commune, le conseil municipal s'est engagé par délibération du 24 février 2021 à participer à la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire sur un terrain situé rue de la Chèze.</p> <p>A l'issue des discussions menées autour de l'élaboration du projet entre le promoteur (CREADIMM Santé), l'architecte, les praticiens désireux de s'installer dans la maison de santé et les élus du groupe du travail constitué à cet effet, un accord a été</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 292 708 € HT (VEFA) <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	<i>Non déterminés à ce stade</i>	<p>-Avril 2021 : <i>signature des contrats de réservation et des baux professionnels</i></p> <p>-Fin octobre 2021 : <i>obtention du permis de construire</i></p> <p>-Février 2022 : <i>Début des</i></p>

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>trouvé sur les conditions financières de l'opération.</p> <p>Afin d'assurer la faisabilité de l'opération, l'engagement de la commune porte sur l'acquisition de locaux comprenant deux cabinets destinés aux médecins, avec salle d'attente, zone d'accueil, et WC PMR ainsi qu'un local avec douche qui sera mis gratuitement à la disposition de l'ensemble des praticiens de la maison de santé, sous forme de vente en l'état futur d'achèvement.</p>			<p>travaux - versement de la participation communale</p> <p>-Février 2023 : Livraison du bâtiment</p>

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Conquérants d'Avenir

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	PROMOUVOIR, DÉVELOPPER ET AUGMENTER LE TEMPS D'ACTIVITÉ PHYSIQUE DES HABITANTS ET FACILITER L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DU TERRITOIRE
----	---	---

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
<u>Orientation n°1</u>	<input type="checkbox"/>
Un territoire préservé et en transition	
Choisissez un élément.	
<u>Orientation n°2</u>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un territoire rural, attractif & solidaire	
Accès à la culture et au sport pour tous	
<u>Orientation n°3</u>	<input type="checkbox"/>
Un tissu économique dynamique & responsable	
Choisissez un élément.	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Brocéliande Communauté Bréal-sous-Montfort Plélan-le-Grand
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<ul style="list-style-type: none">Fort impact de la crise du covid-19 : soutien nécessaire pour les associations et actions en faveur du lien socialForte dynamique associative qui permet l'organisation des activités de sports, loisirs et culture : plus de 250 associationsPrésence de la maison communautaire des associations à Saint-PéranDiversité et singularité des activités sportives proposées : boxe, base-ball, rugby, canoë-Kayak...
--------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements sportifs de qualité / mutualisation entre plusieurs communes, (terrains de foot en gazon synthétique)
Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Des besoins en termes d'accompagnement des bénévoles : formations, soutiens financiers et matériels, reconnaissance - Des attentes sur certains équipements sportifs et culturels - Organisation d'une manifestation annuelle pour valoriser le patrimoine et les métiers d'arts - Développement des animations communautaires - Développement d'activités de plein air, d'aires de jeux pour les enfants
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accessibilité des activités sportives et culturelles - Eviter l'essoufflement des bénévoles - Valoriser les associations et les évènements - Valoriser le potentiel de développement des activités de plein air

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter les déplacements des habitants ou organiser le déplacement - Améliorer la santé - Sobriété foncière pour anticiper le « zéro artificialisation nette » en 2023
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Cf. tableau ci-dessous
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Conseil Régional - Conseil départemental 35 - Partenaires départementaux et locaux - Fédérations

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Brocéliande Communauté	<p>Création d'un équipement VTT-TRIAL à Saint-Thurial</p> <p>Création d'une piste (sur la base d'un chantier participatif) et d'un bâtiment, responsable écologiquement pour meilleure acceptation et intégration dans le paysage, dédiés pour répondre à l'attente des adhérents.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 292 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Non déterminés à ce stade	2022-2023
Bréal-sous-Montfort	<p>Piste d'athlétisme pour le collège</p> <p>Un collège a récemment été construit par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et son ouverture a eu lieu en septembre 2020.</p> <p>Une nouvelle salle de sports a été construite à proximité. Afin de compléter l'offre en termes d'équipements sportifs, la Collectivité souhaite se doter d'une piste d'athlétisme afin de répondre aux demandes du collège.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 150 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	<i>Etat (DETR/DSIL)</i> <i>Région Bretagne</i> <i>Département</i>	2025
Plélan-le-Grand	<p>Locaux de stockage pour les associations sportives</p> <p>Malgré la construction d'une salle multisports, la rénovation de l'actuelle, pour faire face aux besoins des associations mais aussi des écoles et du collège, il est peu</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimation non déterminée à ce stade <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Non déterminé à ce stade	2022 : définition des besoins et identification ou recherche d'un ou de plusieurs sites

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>probable que les espaces de stockage prévus suffisent. La municipalité a pour objectif la création de locaux de stockage pour les associations avec possible réutilisation d'un bâtiment existant.</p> <p>Les travaux pourraient donc consister en un réagencement des espaces avec pose de cloisons, portes et divers travaux d'isolation ainsi que l'acquisition de mobilier</p>			<p><i>et/ou solutions opérationnelles.</i></p> <p><i>2023/2024 : travaux d'aménagement puis mise à disposition des associations</i></p>
Plélan-le-Grand	<p>Rénovation et extension de la salle de sport</p> <p>La salle des sports a été construite en 1987 (gymnase, salle de réunion, vestiaires, locaux techniques et matériel). En 1991, un bâtiment contigu a été construit (salle multifonctions composée d'un dojo et d'une salle de gymnastique sportive).</p> <p>Des travaux de rénovation ont été réalisés en 2009 et 2010 et ont porté sur la structure du bâtiment, l'éclairage et l'isolation thermique du gymnase, le chauffage des vestiaires.</p> <p>Devant la nécessité notamment de procéder à une rénovation et réorganisation des espaces, la collectivité a missionné le cabinet GALLET architecte urbaniste, en septembre 2019, afin de réaliser une étude de faisabilité</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 640 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	<i>Non déterminé à ce stade</i>	<p><i>2024 : consultation de maîtrise d'œuvre - phase projet et consultation travaux</i></p> <p><i>2025-2026 : travaux et livraison de l'équipement rénové</i></p>

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>portant sur le projet d'extension et de réhabilitation du complexe sportif.</p> <p>Le scénario choisi consiste à procéder d'abord à la construction de la nouvelle salle multisports puis d'envisager la rénovation de l'actuelle salle consistant également en la restructuration des vestiaires pour création d'une salle de convivialité. Il sera également procédé à un réaménagement des abords et de l'accès avec création d'un parvis.</p>			
Plélan-le-Grand	<p>Construction d'une salle de sport</p> <p>Face à la croissance de la population et de l'émergence de nouveaux besoins, le complexe sportif existant apparaît comme sous dimensionné à l'échelle de la commune. Les caractéristiques dimensionnelles de l'équipement constituent un frein au développement de nouvelles pratiques sportives.</p> <p>La collectivité a missionné le cabinet GALLET architecte urbaniste, en septembre 2019, afin de réaliser une étude de faisabilité portant sur le projet d'extension et de réhabilitation du complexe sportif.</p> <p>La municipalité a acté le lancement d'une consultation visant à retenir une équipe de maîtrise d'œuvre pour réaliser les études nécessaires à la création d'une nouvelle salle multisports, sur la base de l'un des scénarios</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 2 000 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	<i>Prévisionnel</i> DETR 120 000 € FSIL 240 000 € Département 275 000 € Agence Nationale du Sport 200 000 €	<i>Juillet 2021: désignation du maître d'œuvre</i> <i>Décembre 2021: validation de l'avant-projet définitif</i> <i>1er trimestre 2022 : élaboration finalisation du DCE</i> <i>2nd trimestre 2022 : consultation travaux</i>

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>proposés par le cabinet GALLET architecte urbaniste.</p> <p>Le projet consiste en une nouvelle salle multisport 44x32 ; 8 vestiaires sanitaires ; bureau ; hall ; locaux techniques ; rangement, pour une surface de plancher de 1844 m² et l'aménagement des abords immédiats.</p>			<i>Septembre 2022 : début des travaux</i> <i>4ème trimestre 2023 : fin des travaux et ouverture de l'équipement</i>
Plélan-le-Grand	<p>Construction d'un skate-Park</p> <p>Aménagement d'un skate-park pour répondre à de nombreuses sollicitations de jeunes de la commune et la volonté de la municipalité est de construire ce projet avec la jeunesse par le biais d'un comité jeunes et/ou en interaction avec les structures existantes telles que l'espace jeunes.</p>	<input type="checkbox"/> Estimée à 50 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	<i>Non déterminé à ce stade</i>	<i>Non déterminé à ce stade</i>
Plélan-le-Grand	<p>Eclairage de terrains de sports (football-piste d'athlétisme) »</p> <p>Cela résulte d'un démontage/enlèvement des supports ou mâts d'éclairage pour des motifs de sécurité. Passage des éclairages en LED (lien avec la fiche action 1-6)</p>	<input type="checkbox"/> Estimée à 180 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	<i>Non déterminé à ce stade</i>	2022
Plélan-le-Grand	<p>Réfection de la piscine</p> <p>La piscine de plein air a été construite en 1973 comprend un bassin de 25 mètres sur 10</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 120 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	<i>Non déterminé à ce stade</i>	<i>4ème trimestre 2021 : élaboration finalisation du DCE</i>

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>mètres. Une extension des locaux d'accueil et de vestiaires a été engagée en 1996.</p> <p>Une étude a été réalisée par la CC de Brocéliande en 2008 qui n'a pas abouti à la construction d'un nouvel équipement ni à un transfert de compétence.</p> <p>Depuis, des travaux ont été réalisés et notamment le remplacement des filtres et des travaux sur le réseau hydraulique nécessaires au maintien en l'état de l'équipement et permettre son ouverture au public dans des conditions satisfaisantes. L'équipement est fréquenté par les habitants, des touristes notamment et certaines saisons, des associations sportives.</p> <p>La piscine est ouverte en juin pour les scolaires (ce qui évite un trop grand nombre de déplacements) ainsi qu'en juillet et août au public.</p> <p>Les travaux consistent en la réfection des plages et des margelles et des travaux en lien avec la transition énergétique.</p>			<p><i>1er trimestre 2022 : consultation travaux</i></p> <p><i>2nd trimestre 2022 : travaux</i></p>

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	METTRE EN PLACE UNE OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE
----	---	--

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
<u>Orientation n°1</u> Un territoire préservé et en transition Choisissez un élément.	<input type="checkbox"/>
<u>Orientation n°2</u> Un territoire rural, attractif & solidaire Choisissez un élément.	<input type="checkbox"/>
<u>Orientation n°3</u> Un tissu économique dynamique & responsable Dynamisme des centres-villes	<input checked="" type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Bréal-sous-Montfort Plélan-le-Grand Saint-Thurial
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Communes de Bréal-sous-Montfort et Plélan-le-Grand lauréates du programme national « Petites Villes de Demain » - Convention d'adhésion signée entre les deux communes, Brocéliande Communauté, l'Etat et le Département 35 le 27 mai 2021 - Engagement de signer une convention d'ORT – Opération de Revitalisation du Territoire – sous 18 mois, soit pour le 26 novembre 2022 au plus tard
--------------------	--

Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption d'un projet de territoire, intégrant une stratégie urbaine et économique de revitalisation (diagnostic, objectifs, actions, phasage et financement) - Processus de projet, partenarial et concerté - Cohérence d'actions à plusieurs échelles : <ul style="list-style-type: none"> - Echelle intercommunale : vision de la place, du rôle et des fonctions des polarités structurantes et des centres-villes dans l'aménagement global du territoire intercommunal et des bassins de vie - Echelle des centres-villes des communes lauréates : vision d'ensemble de la cohérence et du déploiement dans le temps et dans l'espace d'interventions multi-thématisques (habitat/logement, commerces, activités économiques, aménagement, mobilités, social, offre d'équipements et de services) - Echelle des sites d'intervention : liste articulée des actions ponctuelles à conduire
Objectifs attendus	<p>Adapter et moderniser le parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer son attractivité - Lutter contre la vacance des logements et des locaux commerciaux et artisanaux - Lutter contre l'habitat indigne - Réhabiliter l'immobilier de loisir - Valoriser le patrimoine bâti - Réhabiliter les friches urbaines

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Sobriété foncière : anticiper pour tendre vers le « zéro artificialisation nette » d'ici 2030
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} comité de projet programmé le 25 novembre 2021 - 3 étapes (diagnostic, stratégies, plans d'actions) pour une signature de la convention d'ORT pour le 26 novembre 2022 au plus tard - Convention ORT peut valoir convention d'OPAH si elle comprend toutes les mesures prévues par la loi, et convention

	d'OPAH-RU en cas de besoin identifié sur le territoire
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - ANCT - ANAH - Banque des territoires - Conseil départemental 35 - Partenaires techniques et financiers du programme « Petites Villes de Demain »

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Bréal-sous-Montfort	<p>Réhabilitation de Chauny</p> <p>Un site remarquable au niveau patrimoine est présent sur la Commune, proche du centre bourg, dit « Chauny ». Le bâtiment est partiellement occupé par l'espace Jeunes et une association. Cependant, la dégradation du lieu est constatée d'année en année.</p> <p>La Collectivité souhaite réhabiliter le lieu afin de pouvoir mettre en valeur et en lumière ce site.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 2 100 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	<i>Etat - DSIL et DETR</i> <i>Conseil Régional de Bretagne</i> <i>Conseil départemental</i>	2023-2025
Plélan-le-Grand	<p>Réhabilitation d'un hangar – Services techniques communaux</p> <p>Le patrimoine immobilier de la commune compte outre un centre technique municipal, divers espaces ou de locaux de stockage et d'entrepôt. Pour ces activités, divers engins et matériels sont nécessaires qu'il convient d'entreposer ou stocker dans des locaux ou espaces sécurisés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 100 000 € HT	<i>Non connus à ce stade</i>	2022 ou 2023

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	Un hangar situé derrière le centre technique municipal, ZA de la Pointe, est dans un état de vétusté avancé et la commune envisage de de remplacer/reconstruire.			
Plélan-le-Grand	<p>Rénovation du presbytère</p> <p>La commune envisage à moyen terme une rénovation du presbytère ; bâtiment à valeur patrimoniale, situé dans le cœur du bourg à proximité de l'église et de l'école privée. Occupé par la paroisse pour des activités de secrétariat, d'accueil des familles, la catéchèse, ce bâtiment R+2 est composé de plusieurs salles ainsi que d'un logement.</p> <p>La destination de ce bâtiment à moyen/long terme pourrait évoluer ; le projet consisterait à une rénovation patrimoniale visant à le préserver et maintenir en état.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Estimée entre 200 000 € et 600 0000 € HT en fonction de leur nature et objet, d'une préservation du clos et couvert à une rénovation complète comprenant réaménagement intérieur.</i> <input type="checkbox"/> <i>Arrêtée à XXX € HT</i>		<i>Non déterminée</i>
Plélan-le-Grand	<p>Actions de la démarche "CA bouge dans le bourg"</p> <p>Construction de logements et de cellules commerciales en centre ville, portés par</p>	<input type="checkbox"/> <i>Estimée à 800 000 € HT (ensemble du programme d'investissement dans le cadre de l'appel à projet)</i>	Environ 400 000 €	2023

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	différents acteurs (Néotoa, Sembreizh etc.)	<input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		
Plélan-le-Grand	<p>Actions de la démarche "CA bouge dans le bourg"</p> <p>Acquisition de mobilier urbain</p>	<input type="checkbox"/> Estimée à 90 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Région 33 880 €	2022
Saint-Thurial	<p>Rénovation de l'Église</p> <p>La restauration de cet édifice religieux au regard de son état général s'avère nécessaire compte-tenu des risques avérés (poutres, coup de sabre sur le clocher...). Le diagnostic, posé par le maître d'œuvre, a permis d'identifier des mesures de conservation immédiate du bâtiment et prioriser les urgences, des travaux de première sécurisation urgents ont déjà été entamés (44 982.00€ HT toiture, maçonnerie...). La commune souhaite définir un plan pluriannuel de réalisation des travaux de sécurisation et de rénovation.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 1 580 127 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Mécénat Loto du patrimoine Autres à définir	2023 : <i>démarrage des travaux</i> 2029 : <i>achèvement</i>

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Congréants d'Avenir

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	REFORCER L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE
----	---	---

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
<u>Orientation n°1</u> Un territoire préservé et en transition	<input type="checkbox"/>
Choisissez un élément.	
<u>Orientation n°2</u> Un territoire rural, attractif & solidaire	<input type="checkbox"/>
Choisissez un élément.	
<u>Orientation n°3</u> Un tissu économique dynamique & responsable	<input checked="" type="checkbox"/>
Attractivité : économie et emploi	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input checked="" type="checkbox"/> Autre, précisez <ul style="list-style-type: none">• Montfort Communauté• Communauté de Communes de St-Méen-Montauban (Stratégie de Développement Economique Et emploi à 3 EPCI : SD3E)
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	- Un contexte territorial qui se complexifie au regard de nouvelles structures intervenant sur la thématique de l'économie
--------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Une pression foncière et immobilière très forte - Une attraction par défaut sur les territoires ruraux et périurbain - Volonté de réaffirmer les valeurs du territoire et d'être maître de l'attractivité et du rayonnement - Une volonté d'initier et/ou de renforcer les filières et les actions en faveur de la transition environnementale
Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Une volonté politique de réaffirmer le rôle des EPCI de chef de file en local sur la compétence économique - Un travail de rapprochement et l'émergence d'une stratégie entre les 3 EPCI du Pays
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Définir une stratégie de marketing territorial - Organiser les actions de promotion et de prospection à l'échelle des 3 EPCI - Partager une image en commun - Attirer des entreprises exogènes à forte valeur ajouté - Renforcer l'émergence de la filière de l'écoconstruction et consolider les acteurs de cette dernière - Amorcer des projets de production d'énergie de grande envergure au sein des ZA

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Amorcer les transitions des entreprises (énergétiques, sociétales, biodiversité....) - Favoriser l'attraction des projets à forte ambition environnementale (développement des filières)
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement à l'échelle des 3 EPCI d'une démarche commune de marketing territoriale au 1^{er} semestre 2022 - Auto-consommation collective (phase étude en 2022)
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Région Bretagne - Les fédérations d'entreprise - Les chambres consulaires

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Brocéliande Communauté	<p>Etude de marketing territorial en matière de développement économique à l'échelle des 3 EPCI</p> <p>Cette étude a pour objet un diagnostic de territoire, un accompagnement et conseil en stratégie marketing ainsi qu'un plan d'action. Cette mission aura pour vocation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire ensemble : créer une échelle territoriale cohérente des 3 EPCI. Une vocation identitaire • cette mission doit permettre d'adopter une vision long terme et stratégique à des fins d'attractivité et de rayonnement. Une vocation économique • La démarche et les actions devront également permettre aux acteurs économiques du territoire de se retrouver sous cette égide : une vocation fédératrice 	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 75.000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	50.000€ de Montfort Communauté et St-Méen-Montauban	2022-2023
Brocéliande Communauté	<p>Accompagnement des métiers en transition avec une priorité donnée à la filière de l'écoconstruction à l'échelle de la SD3E</p> <p>Mise en place d'un set d'actions permettant de favoriser le renforcement de la filière de</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimation non déterminée à ce stade <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Non connus à ce stade	

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>l'écoconstruction et d'accompagner les entreprises de ces filières afin de les conforter au sein des l'EPCI</p> <p>Amorcer une attractivité des profils concourant au renforcement de ces filières d'avenir.</p>			
Brocéliande Communauté	<p>Accompagnement des entreprises en ZA sur la thématique de l'énergie avec entre autres choses une action sur l'autoconsommation collective avec Montfort Communauté</p> <p>Initier un travail autour de projet d'autoconsommation collective à l'échelle des ZA des deux territoires.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimation non déterminée à ce stade <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Non connus à ce stade	Phase étude en 2022

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Congréants d'Avenir

N°	<input type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet	REFORCER L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES
----	---	---

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
<u>Orientation n°1</u> Un territoire préservé et en transition	<input type="checkbox"/>
Choisissez un élément.	
<u>Orientation n°2</u> Un territoire rural, attractif & solidaire	<input type="checkbox"/>
Choisissez un élément.	
<u>Orientation n°3</u> Un tissu économique dynamique & responsable	<input checked="" type="checkbox"/>
Parcours Résidentiel des Entreprises et Offre Numérique	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none">• Brocéliande Communauté En lien avec Montfort Communauté Et Communauté de Communes de St-Méen-Montauban (Stratégie de Développement Economique Et emploi à 3 EPCI : SD3E)
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<ul style="list-style-type: none">- Un fort taux de création d'entreprises- Une pression foncière et immobilière inédite- Un besoin de visibilité à moyen long terme pour les acteurs économiques- Une offre contrainte
--------------------	---

Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'offres immobilières et foncière à destination des entreprises
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'accueil d'entreprises exogènes jugées importantes pour le territoire - Proposer des solutions d'évolution pour les acteurs endogés - Densifier les ZA et concilier dynamisme économique et objectif de rationalisation du foncier économique

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Sobriété foncière en perspective du Zéro artificialisation nette d'ici 2030 - Favoriser l'émergence d'immobilier d'entreprises exemplaire en terme environnemental
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Etude en 2022
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Région Bretagne - Partenaires régionaux et départementaux publics et privés

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Conquérants d'Avenir

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Brocéliande Communauté	Définition de stratégie économique des ZA / études d'opportunité de requalification de Za	<input type="checkbox"/> Estimée à XXX € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		2022-2023
Brocéliande Communauté	Porter ou favoriser l'émergence d'immobiliers d'entreprises à l'ouest du territoire	<input type="checkbox"/> Estimée à XXXXX € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		
Brocéliande Communauté	Création d'une Zone d'Activité à Bréal-sous-Montfort	<input type="checkbox"/> Estimée à XXX € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		
Brocéliande Communauté	Extension de la Zone du Chatelet à St-Thurial	<input type="checkbox"/> Estimée à XXX € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	PRENDRE EN COMPTE DE MANIÈRE INTÉGRÉE LES IMPACTS DU TOURISME SUR LES RESSOURCES NATURELLES, LES ÉCOSSYSTÈMES ET L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS TOURISTIQUES POUR TOUS
----	---	--

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
<u>Orientation n°1</u>	<input type="checkbox"/>
Un territoire préservé et en transition	<input type="checkbox"/>
Choisissez un élément.	<input type="checkbox"/>
<u>Orientation n°2</u>	<input type="checkbox"/>
Un territoire rural, attractif & solidaire	<input type="checkbox"/>
Choisissez un élément.	<input type="checkbox"/>
<u>Orientation n°3</u>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un tissu économique dynamique & responsable	
Tourisme Durable	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Brocéliande Communauté
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Une notoriété internationale de Brocéliande générant une attractivité touristique forte à l'ouest du territoire - Une qualité de l'environnement et la proximité avec la nature : cadre de vie agréable, facteur de bien-être - Diversité des paysages qui constituent l'identité du territoire : landes, bocages, forêt - Puits de carbone existants sur le territoire, notamment avec la forêt de Brocéliande
--------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Un PLUI : préservation des espaces naturels ; définition de la Trame Verte et Bleue ; préservation des ambiances paysagères locales - Le PCAET en cours : diagnostic, identification des risques de vulnérabilité et des enjeux climat-air-énergie - Présence d'une zone Natura 2000 et des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) - Des actions existantes sur la préservation de la biodiversité : programme Agir pour la Biodiversité en Brocéliande
Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver l'environnement et des milieux - Prendre en compte les impacts environnementaux, sociaux et économiques sur le territoire, tout en répondant aux besoins et demandes des visiteurs et touristes et en veillant à l'équilibre territorial entre l'attractivité touristique de Paimpont et les différentes identités communales de l'ensemble du territoire communautaire - Développer des programmes d'éducation des visiteurs, intégrés aux produits existants ou entièrement propres (environnement, sylviculture, nature), en s'appuyant sur des acteurs locaux comme la Station biologique par exemple
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des flux et des mobilités (limitation, organisation) - Développement d'une offre permettant d'allonger la durée des séjours, véritable levier économique : travailler sur le « rebond », la « seconde journée », à Paimpont comme sur d'autres sites du territoire - Protection - préservation du patrimoine (notamment sur le Tombeau de Merlin - site pilote dans l'étude des Univers menée par la Destination Brocéliande). - Etudier l'opportunité et la faisabilité d'une offre touristique culturelle
Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Les principaux risques de vulnérabilité face au changement climatique selon le PCAET : (feux de forêt)

Etat d'avancement, prochaines étapes	- Cf. tableau ci-dessous
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none">- Etat- Région Bretagne- Conseil départemental 35- Destination Brocéliande- Partenaires départementaux et locaux

[Tapez ici]



En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Brocéliande Communauté	<p>Elaborer une stratégie « tourisme Durable »</p> <p>En lien avec l'Agence Départementale du tourisme d'Ille-et-Vilaine, établir un diagnostic territorial, puis élaboration d'une stratégie de développement touristique responsable.</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 40 000 € HT</p> <p><input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT</p>	<p><i>Conseil départemental (ADT 35)</i></p> <p><i>Région Bretagne</i></p> <p><i>Destination Brocéliande</i></p>	2021-2022

[Tapez ici]



Brocéliande
Communauté de Communes
Congréants d'Avenir

N°	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES AGRICOLES ET FORESTIERES DANS LES TRANSITIONS
----	---	--

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientation CRTE Brocéliande Communauté	
<u>Orientation n°1</u> Un territoire préservé et en transition	<input type="checkbox"/>
Choisissez un élément.	
<u>Orientation n°2</u> Un territoire rural, attractif & solidaire	<input type="checkbox"/>
Choisissez un élément.	
<u>Orientation n°3</u> Un tissu économique dynamique & responsable	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagnement dans les transitions agricoles et forestières	

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Simple
Noms de la/les maîtrise(s) d'ouvrage	Brocéliande Communauté
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre, précisez

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<ul style="list-style-type: none">- Un territoire agricole :<ul style="list-style-type: none">○ 182 entreprises agricoles○ 18 en agrobiologie○ 13 523ha de surfaces agricoles (SAU)- Des productions hétérogènes mais dominées par la laitière :<ul style="list-style-type: none">○ 38% lait○ 14% Ovins et autres herbivores○ 13% grandes cultures et légumes plein champ○ 12% élevages hors sol○ 10% bovins viandes○ 10% polycultures polyélevage
--------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> ○ 2% bovins mixte ○ 1% maraîchage, horticulture, fruits <p>- Un territoire fragilisé par un faible renouvellement des générations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 34 installations entre 2013 et 2017 ○ 56 départs potentiels d'ici à 5 ans <p>- Des enjeux fort sur la qualité de l'eau liés à la présence d'une zone de captage d'eau potable (Bassin versant Chèze-Canut)</p> <p>- Présence d'un massif forestier dense : 11 000 ha de forêts (9 800 privée ; 1 300 publique)</p> <p>- Présence de 6 établissements de la filière forêt-bois</p>
Objet, caractéristiques principales	<ul style="list-style-type: none"> - Une qualité des masses d'eau médiocre (Canut) - Un fort renouvellement de génération - Des pratiques en transition - Besoin de liens sociaux entre exploitants et habitants
Objectifs attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation de la filière sur le territoire - Amorce des transitions chez les acteurs du territoire - Favoriser les liens sociaux entre acteurs du territoire

Contribution à l'orientation du CRTE	<ul style="list-style-type: none"> - Reconquête de la qualité des masses d'eau - Renforcement des transitions - Conforter la filière (ZAN, règles d'urbanisme, renouvellement de génération...)
Etat d'avancement, prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Cf. ci-dessous
Partenaires associés et rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Région Bretagne - CEBR - EPTB Vilaine - SMGBO - Maitres d'ouvrage associés (CRAB, ADAGE, CETA, AGROBIO, CIVAM...)

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Brocéliande Communauté	<p>Mise en place d'une aide à l'installation des jeunes agriculteurs engagés dans une pratique durable</p> <p>Subvention aux jeunes agriculteurs s'installant sur le territoire. Cette aide (montant non déterminé à ce stade) s'adossera à la dotation à l'installation des jeunes agriculteurs et devrait comporter deux parts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une première forfaitaire - Une seconde conditionnée à des critères environnementaux <p>L'aide sera étudiée en 2022 pour une mise en place au second semestre 2022 ou début 2023.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 30 000 €/an <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		2022-2023
Brocéliande Communauté	<p>Participation à la démarche Terre de Sources</p> <p>Participation de la collectivité à la SCIC Terre de Sources. Permettre aux acteurs locaux de participer aux marchés publics de restauration collective (offre et demande) et favoriser les transitions qui tendent au respect de la qualité de l'eau et de l'air et par extension au respect de l'environnement</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimation non connue à ce stade <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Non connus à ce stade	2022

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>(biodiversité, qualité des terres, santé publique etc.).</p> <p>Cette action est à mettre en résonnance avec l'action 56 « Expérimentation Chèze-Canut » qui vise une amélioration forte et rapide des masses d'eau pour permettre l'utilisation du Canut comme source d'eau potable (aujourd'hui impossible au regard de la présence forte de pesticides)</p>			

DIAGNOSTIC - CRTE

Brocéliande Communauté

MOBILITE ET TRANSITION		ENERGIE ET CLIMAT		TRAITEMENT DES DECHETS		AGRICULTURE ET ALIMENTATION		BIODIVERSITE		LUTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS		EAU ET ASSAINISSEMENT	
													
Existence de pôle multimodal en 2021 (Source : EPCI)	1	Emissions de gaz à effets de serre du territoire 2010 (Source : OEB)	9,1teqCO2 (GES) estimés par habitant en 2010	Tonnage collecte 2020 : ordures ménagères (Source : SMICTOM CENTRE OUEST 35, Rapport d'activité 2020)	11 574	Existence d'un projet alimentaire territorial (Source : EPCI)	0	Zones Natura 2000 (ZPS + ZCS) ; (Source : DREAL Bretagne)	1	Etat d'avancement du PLUi	Approuvé le 21 juin 2021	Couverture du territoire par un SAGE	oui
Nb de véhicules électriques ou hybrides dans le parc privé du territoire communautaire en 2019 (Source : SDES, RSVERO)	CRIT'air E : 30 (2019) CRIT'air 1 : 1340 soit 11.86% (2019)	Consommations énergétiques du territoire 2019 (Agence ORE)	109 GWh (gaz et électricité)	Tonnage collecte 2020 : Bacs jaunes (Source : SMICTOM CENTRE OUEST 35, Rapport d'activité 2020)	4 663	Nombre d'exploitations agricoles (source: DRAAF)	299	Parcs naturels régionaux (Source :DREAL Bretagne)	0	Part de la surface inter-communale artificialisée selon les projections du PLUi	3 %	Rendement du réseau (Source : Rapport d'activité syndicat des eaux)	CEBR : 91.7% (2019) SIAP : 89,01% (2020) SIEFP : 87,2% (2019)
Nb de véhicules électriques ou hybrides dans le parc public du territoire communautaire en 2021 (Source : collectivités)	2	Production annuelle d'énergie renouvelable 2019 (Source : OEB)	96 GWh	Tonnage collecte 2020 : verres (Source : SMICTOM CENTRE OUEST 35, Rapport d'activité 2020)	4 770	Surface agricole utile du territoire (source: DRAAF 2017)	13 433 ha	Réserveurs régionaux de biodiversité (au sens du Schéma régional de cohérence écologique) dans l'EPCI en 2015 (Source : DREAL Bretagne)	0	Répartition des surfaces naturelles, agricoles et forestières nouvellement artificialisées entre 2009 et 2019 (Source : DRAAF)	124,8 ha soit 22,3 ha par l'activité 86,3 ha par l'habitat 3,1 ha par le mixte	Nombre de captages prioritaires nombre de captages bénéficiant d'une protection et d'un plan d'actions	10
Nombre de bornes de recharge électriques ouvertes au public en 2021 (Source : SDE 35)	2	Répartition du parc de logement par étiquette du DPE (Source : RPLS 2021 via OEB)	DPE F + DPE G dans le parc social : 46	Tonnage collecte 2020 : papier déchèterie (Source : SMICTOM CENTRE OUEST 35, Rapport d'activité 2020)	322	Nombre d'exploitations certifiées bio ou en conversion en 2017 (source : DRAAF)	18	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (type 1 + type 2) dans l'EPCI en 2021 (Source : PLUi)	18				



DIAGNOSTIC - CRTE Brocéliande Communauté

MOBILITE ET TRANSITION		ENERGIE ET CLIMAT		TRAITEMENT DES DECHETS		AGRICULTURE ET ALIMENTATION		BIODIVERSITE		LUTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS		EAU ET ASSAINISSEMENT	
													
Nb de km de pistes cyclables en 2021	0	Nombre d'artisans et entreprises certifiées RGE en 2020	Il n'y a pas de recensement des artisans qualifiés RGE à ce jour à la CCB	Taux de refus de tri moyen mensuel pour les emballages papiers recyclables (Source : SMICOTOM CENTRE OUEST 35, Rapport d'activité 2020)	22.11%	Part des exploitations utilisant des produits phytosanitaires en % (source : OEB via DRAFF et BV)	95%	Nb de parties de cours d'eau suivies dans l'EPCI pour l'évaluation de la qualité de l'eau en 2020 (Source : CEBR)	1				
Flux journaliers sur le territoire (EPCI) en 2018 (Enquête ménage déplacement 2018 - AUDIAR)	<p>Flux entrants : RM : 56% CC VHBC : 7% CCSMM : 7% MC : 6% CC Pays Chateaugiron : 4% Autres : 18%</p> <p>Flux sortants : RM: 52% CC VHBC : 10% CCSMM : 8% MC : 6% CC Pays Chateaugiron : 3% Autres 18%</p>	Nombre estimé de chaudières à fioul en 2018 (Source : INSEE)	Entre 10% et 20%	Etat des équipements de tri au regard des normes	Projets de développement -nouveaux axes de tri et de réduction des déchets - nouvelles résines plastiques, - nouvelles filières en déchèteries, - développement du réemploi et de l'économie circulaire (TER)			Nb de parties de cours d'eau en bon état dans l'EPCI en 2017 (Source : Agence de l'eau)	En cours de définition en lien avec les partenaires de l'eau				
Nombre moyen de déplacement par habitant (Source: Enquête ménage déplacement 2018 - AUDIAR)	4.1 déplacement s / jour / habitant							Superficie de haies bocagères identifiées en 2021 (Source : PLUi)	11 700 haies soit 1300 km environ				

DIAGNOSTIC - CRTE Brocéliande Communauté

MOBILITE ET TRANSITION	ENERGIE ET CLIMAT	TRAITEMENT DES DECHETS	AGRICULTURE ET ALIMENTATION	BIODIVERSITE	LUTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS	EAU ET ASSAINISSEMENT
 <p>Par des déplacements en voiture dans les mobilités domicile-travail (Source: RP 2017)</p>	 <p> Voiture : 85% Ne se déplacent pas : 6.4% Transports en commun : 3.5% Marche à pied : 2.6% Deux-roues motorisés : 1.1% Vélo : 0.9% </p>					
				<p>Nombre de communes ayant reçu un deuxième prix "zéro phyto" dans l'EPCI (2021) (Source : OFB)</p>	<p>0</p>	
	<p>Existence d'abris vélo sécurisé en 2021 (Source : EPCI)</p>	<p>0</p>		<p>Nombre d'ouvrages recensés par le Référentiel des Obstacles à l'Ecoulement (ROE) dans l'EPCI en 2018 (Source : OFB)</p>	<p>15,6 obstacles pour 100 km de linéaire hydrographique en bretagne</p>	
	<p>Aide à l'acquisition de vélo à assistance électrique en 2020 (Source : EPCI)</p>	<p>19</p>				